

Le journal du matin vous apporte les premières nouvelles du jour, d'actualité et d'intérêt immédiat pour l'homme d'affaires, de profession, le commis, le sportman et l'ouvrier.

Le Canada

Livraison endroits Pour ir téléphone

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE LA PRESSE QUÉBÉCOISE ASS. L.P.C. 1155 - 1157

MAIN 7697

VOL. XXI — No. 172

Beau.

MONTREAL, MARDI, 23 OCTOBRE 1923

Minimum, 36; Maximum, 46.

PRIX TROIS SOUS

Quatre Victoires Libérales

Les candidats du gouvernement: MM. Authier, Oliver, Desmarais et Laperrière, sont élus dans les comtés d'Abitibi, de Brôme, de Richmond et d'Yamaska par d'imposantes majorités. Victoire qui signifie l'approbation complète et entière de la politique du gouvernement Taschereau.

LE DETAIL DU SCRUTIN DANS RICHMOND-YAMASKA

Malgré les appels aux préjugés de M. Sauvé et de ses amis, l'électorat continue toute sa confiance dans le gouvernement progressif actuel. — Déclarations de l'honorable M. Taschereau et de plusieurs ministres. — Un bel encouragement donné par l'électorat au cabinet.

Comme on s'y attendait, le gouvernement libéral dirigé par l'honorable M. Taschereau, vient de remporter quatre belles et décisives victoires dans les comtés d'Abitibi, Brôme, Richmond et Yamaska. Ces quatre victoires font honneur au gouvernement et elles sont un témoignage éloquent de l'approbation de l'électorat pour la politique de développement et de progrès poursuivie par le gouvernement libéral.

Les oppositionnistes ont essayé une défaite complète. Malgré une campagne déloyale de préjugés, les électeurs n'ont pas voulu accorder leur confiance à M. Sauvé et à ses partisans. Ils n'ont pas voulu accorder leur confiance aux oppositionnistes qui ont une autre politique pour la ville et une autre pour la campagne. Cette tactique de l'opposition qui a trompé Montréal l'hiver dernier n'a servi de rien dans les élections partielles d'hier sauf sans doute, à discréditer naturellement ceux qui s'en servaient.

La journée d'hier restera mémorable dans nos annales politiques. Elle comptera surtout dans l'histoire du parti libéral comme étant l'une des plus brillantes. Suivant les derniers rapports obtenus, les majorités de nos candidats sont très satisfaisantes. Dans le comté d'Abitibi, elle atteint 861 avec deux voix à venir; dans le comté de Brôme, elle est de 700; dans celui de Richmond, de 440; et dans le comté d'Yamaska, de 84 voix. Ces résultats indiquent clairement que le peuple de cette province garde la plus grande confiance dans le gouvernement qui préside à ses destinées.

Dans le comté de Richmond, le candidat libéral, M. Desmarais, obtient une majorité de 440, soit plus de 300 que n'avait obtenu M. Deault à la dernière élection. Dans ce comté, la ville de Richmond qui avait donné au candidat conservateur à l'élection générale une majorité de 276, a opéré un revirement complet aujourd'hui et a donné au candidat libéral une majorité de 60. A. M. Oliver, candidat libéral dans le comté de Brôme, a obtenu une majorité de 700 et même plus, soit une augmentation de 400 sur la majorité obtenue par le frère défunt du candidat actuel. Dans l'Abitibi, on estime que M. Authier obtiendra une majorité d'au moins 500 voix. L'honorable J.-E. Perrault, à la dernière élection, avait obtenu une majorité qui dépassait 2,000 voix.

Le comté de l'Abitibi a été créé à la dernière session de la Législature. C'est une région qui est toute de colonisation et c'est la plus grande du genre dans toute la province. Aux élections générales du mois de février dernier, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, s'y était porté candidat en outre de brigner les suffrages dans le comté d'Arthabaska. Il avait été élu dans les deux comtés et avait ensuite démissionné comme député de l'Abitibi. Dans la lutte actuelle, le candidat libéral était M. Hector Authier, propriétaire d'un journal hebdomadaire à Amos, capitale du comté, et ancien agent des terres de la Couronne. M. Authier est un ancien journaliste de Montréal. Il avait comme adversaires deux libéraux, MM. Léonidas Boisvert et F. K. Gauthier.

Voici quelles sont les forces des deux partis: Le gouvernement, 64 sièges; Opposition, 21 sièges. La joie fut grande dans les quatre comtés directement intéressés dans l'issue de cette consultation populaire. Les victoires libérales ont été célébrées avec enthousiasme pendant que dans les cercles conservateurs, la solitude la plus noire régnait. Partout on se réjouissait du succès obtenu par la politique du gouvernement Taschereau qui a déjà fait ses preuves. Ce résultat était attendu et le fait de l'avoir obtenu en dépit d'une campagne qui n'avait rien de remarquable, le rend plus éclatant encore.

Le vote a été très considérable et démontre tout l'intérêt porté par la population dans cette campagne. Le gouvernement a donc raison d'être fier du succès remporté hier. C'est le sentiment que l'on trouve dans la déclaration faite par le premier ministre, hier soir, et dans celles de quelques ministres qui ont bien voulu nous exprimer leurs vœux pour le vote. A Montréal, on portait aussi un grand intérêt dans ces élections. Nous en avons eu la preuve par le nombre incalculable d'appels téléphoniques et par le grand nombre de visiteurs qui nous sont venus dans la soirée. Tous exprimaient leur plus vive satisfaction du résultat.

Nos quatre candidats élus ont été ovationnés dans leur comté respectif. Leurs victoires étaient saluées par des bravos enthousiastes de la part des électeurs. On a partout remarqué la sympathie très grande et la confiance inébranlable de la population pour la cause libérale qui venait d'être clairement exposée et qui triomphait d'une façon si décisive. Les libéraux ont raison de se réjouir de leur victoire; elle témoigne eloquemment en faveur de la politique libérale, des vingt-six années de régime progressif et fructueux qui se continuent encore longtemps par le plus grand bien et le bonheur de notre chère province.

Le représentant du "Canada" a appelé par téléphone, dans le cours de la soirée, l'honorable premier ministre Taschereau qui se trouvait à Québec. Voici ce que lui a déclaré le premier ministre au sujet de la grande victoire libérale: "Nous avons chuté victoire avant les élections et pour cause. Après les élections, nous laissons aux adversaires de faire les commentaires." Et le premier ministre ajoute au sujet de la date des élections: "Nous avons donné aux adversaires tout le temps voulu pour se préparer. Ils s'étaient plaints des élections en hiver et prétendaient qu'ils auraient remporté la victoire en une autre saison. Nous avons choisi le temps où l'électorat était le plus libéral, et les récoltes étaient terminées. Outre ces avantages, les adversaires ont eu une température idéale. Le résultat montre qu'ils ne valent pas mieux dans le beau que dans le mauvais temps.

Pas une ombre au tableau: quatre grandes victoires libérales. "C'est l'élection qui signifie que l'approbation de la politique du gouvernement libéral a été faite par tout l'état-major et toute l'armée des conservateurs, car ils y étaient tous, même les bleus de Québec qui étaient rendus dans le district de Montréal. "C'est l'approbation de la politique de colonisation dans l'Abitibi où le candidat ministériel, M. Hector Authier, représentait l'administration de la politique de colonisation du gouvernement depuis plusieurs années. "C'est encouragement de l'électorat à la veille de la session, sera d'autant mieux justifié par le programme que le cabinet va soumettre aux Chambres. L'électorat verra que le gouvernement s'occupe de plus en plus du développement et de la prospérité de cette province et lui donne une excellente administration."

Le secrétaire provincial, interrogé au sujet du résultat obtenu dans les quatre comtés où la lutte s'est faite, s'est contenté de dire toute sa satisfaction. "Il est évident, dit-il, que le peuple approuve entièrement notre politique, et le vote donné aujourd'hui en est la meilleure preuve. Je crois que nous devrions nous réjouir de ce beau résultat, et que nous avons bien raison d'être satisfaits de la marque de confiance qui vient d'être témoignée au gouvernement de cette province."

L'hon. M. Mercier. Le ministre des Terres et Forêts se trouvait aux bureaux du gouvernement provincial hier soir quand il reçut les derniers rapports des divers comtés. L'honorable M. Mercier s'intéressait tout particulièrement à cette lutte, et inutile de dire que les résultats qui lui étaient communiqués étaient accueillis par lui avec une grande satisfaction. "Je ne pouvais douter qu'il en serait ainsi, nous déclarait le ministre des Terres. Je suis très satisfait et j'espère que ce beau témoignage qui vient d'être témoigné au gouvernement sera considéré comme l'une des meilleures preuves que le peuple des campagnes approuve entièrement notre politique."

L'hon. Ed. Ouellette. L'ancien député d'Yamaska à la Législature, récemment appelé au poste de Conseiller législatif, a passé à nos bureaux hier soir. Il s'est contenté de dire que le vote donné ne le surprenait aucunement. "Je connaissais mes électeurs, dit-il, et je savais qu'ils voteraient pour confirmer le verdict qu'ils rendaient en ma faveur, au mois de février dernier. Dites-leur pour moi, un cordial merci."

M. Alphonse Décarie, C.R. de Montréal, qui a si habilement dirigé la lutte dans les quatre comtés, nous déclarait hier soir qu'il était très satisfait des majorités obtenues. "Nous ne pouvions nous attendre à un autre vote que celui qui a été donné, dit-il. Les nouvelles reçues depuis quelques jours m'avaient complètement rassuré, et je suis heureux que les électeurs de ces quatre divisions aient si bien compris que le gouvernement de Québec méritait leur confiance." Je félicite les quatre candidats libéraux pour leur victoire respective, et je félicite les électeurs de chacun des comtés, pour le vote intelligent qui vient d'être donné."

M. Jos. Lamarche, C.R. Rencontre à lui aussi au Club de Réforme ce soir, M. J.-A. Lamarche n'a pas caché son entière satisfaction quant aux résultats obtenus dans les divers comtés où la lutte s'est poursuivie avec beaucoup d'activité de part et d'autre. "Comment pourrais-je n'être pas satisfait, dit M. Lamarche. On vient de rendre au gouvernement un magnifique témoignage d'appréciation et je ne puis m'empêcher de féliciter l'électorat de ces quatre comtés."

'UN SUCCÈS DU RESEAU NATIONAL', DIT SIR HENRY

C'est ce que nous ferons de cette voie ferrée, dit le président

A SHERBROOKE

Il bénéficiera des critiques constructives

(Dépêche spéciale) Sherbrooke, 22. — Si nous avons la volonté bien arrêtée de ne pas subir d'échec, je crois que nous allons faire du chemin de fer national du Canada un réseau non seulement indépendant financièrement mais qui sera influent en Canada, a dit hier Sir Henry Thornton, président du chemin de fer national du Canada à un déjeuner qui lui était offert par les autorités de la ville de Sherbrooke.

Sir Henry ainsi que d'autres employés supérieurs du Réseau National étaient venus à Sherbrooke pour assister à la conférence des employés supérieurs de la division de Montréal et de la région centrale convoquée par M. W. H. Davidson surintendant général de la division de l'est de la région centrale et au cours de laquelle furent discutés les moyens de maintenir l'efficacité du service du réseau dans la région et de l'améliorer si possible. Après la conférence Sir Henry Thornton alla saluer S. G. McRae l'évêque de Sherbrooke qui lui fit visiter son palais épiscopal. Dans l'après-midi les représentants du chemin de fer national du Canada furent conduits en automobile à travers la ville de Sherbrooke et jusqu'à Lennoxville où ils visitèrent le collège sous la conduite du principal. Le soir ils furent les hôtes à un banquet au club St-Jean-Georges et dans la soirée ils reprirent le train pour Montréal se disant enchantés de leur visite.

Pour la conférence les autorités municipales avaient mis l'hôtel de ville à la disposition des représentants du réseau. M. le maire William Morris leur souhaita la bienvenue et leur accorda le droit de cité.

Au déjeuner le midi les orateurs furent M. le maire Morris l'évêque J. S. Tétraud, J. K. Edward, président de la Chambre de Commerce de Sherbrooke.

M. J. E. Dalrymple, vice-président du Réseau National Sir Henry. Ce dernier dit: "Le gouvernement a décidé il y a plusieurs années dans l'intérêt du peuple canadien de prendre à sa charge certains grands réseaux ferroviaires. En me rappelant ce geste, je crois pouvoir dire avec vérité que le gouvernement n'a pu faire autrement. Mais que le gouvernement ait agi ou non il reste ce fait que le peuple canadien possède un réseau national et que nous devons l'administrer d'une façon ou d'une autre."

Le gouvernement actuellement au pouvoir a décidé de poursuivre le travail déjà commencé et de nommer une administration ainsi qu'un bureau de direction qui a pour but de réunir les divers réseaux de l'état sous une seule administration. Il faut toujours se rappeler que le réseau est administré par le peuple pour le peuple et que tout effort doit être fait pour rendre aussitôt que possible de chemin de fer national du Canada indépendant financièrement afin qu'il ne soit plus un fardeau pour les contribuables du Dominion. Nous faisons notre possible pour atteindre ce résultat. Sais doute, ferons-nous des erreurs et c'est pourquoi nous vous demandons, peuple du Canada d'adopter à notre égard une attitude raisonnable. Je puis vous assurer que nous ne commettrons pas deux fois la même erreur et je puis vous garantir que ces erreurs iront sans cesse en diminuant.

Puisque nous avons le chemin de fer national du Canada il semble que des motifs patriotiques devraient pousser le public à l'aider dans toute la mesure du possible. Nous devons faire un succès de l'entreprise si nous ne voulons pas que le Dominion vienne en banqueroute. Sir Henry parla ensuite de l'amélioration sensible que l'on constate depuis quelque temps dans les finances du réseau et dit qu'il espérait offrir au peuple canadien, l'an prochain, un profit substantiel excédant celui de l'année écoulée.

Parlant des critiques nombreuses dirigées contre l'administration du réseau, il dit qu'elles étaient de deux sortes: destructives et constructives. Quant aux premières dit-il nous allons continuer à faire de notre mieux et ignorer les efforts de ceux qui veulent nous faire échouer; pour les secondes, nous allons les noter et tâcher d'en bénéficier.

Lady Thornton et Mlle Thornton accompagnèrent le président à Sherbrooke. Elles furent les hôtes de Mme Morris, épouse du maire, qui les promena en automobile et donna une réception intime et leur honneur.

ASSISTANT-SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

EXPEDIENTS POUR ENTRER AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS

Italiens qui disent venir s'établir sur les terres de l'Ouest

MAUVAISE SAISON

Quelques-uns sautent des trains à la 125e rue, à New-York

(Dépêche de la Presse Associée) New-York, 22. — L'arrivée du paquebot Colombo portant 225 ouvriers agricoles italiens munis de lettres de créances grâce auxquelles ils se flattent de pouvoir passer par Ellis-Island et s'établir sur des terres canadiennes presse les agents d'immigration de résoudre un problème qui se base depuis trois semaines. Juste au moment où le froid ralentit les travaux de la ferme et dispense les cultivateurs du besoin d'aide, les agents d'immigration d'Ellis-Island ont à trancher un grand nombre de cas d'ouvriers agricoles destinés au Canada. Depuis trois semaines plus d'un milliers d'Italiens portant des preuves qu'une position les attend sur des terres canadiennes sont arrivés par ce paquebot. Tous les navires italiens qui entrent au port en apportent. Depuis le 1er septembre, le bureau canadien sur l'île a eu à résoudre 2,000 cas analogues.

Les règlements d'immigration canadiens autorisent l'admission des ouvriers agricoles qui peuvent démontrer qu'ils ont l'assurance raisonnable de trouver de l'ouvrage au Canada. Chacun de ces immigrants qui arrive d'Italie porte un affidavit attestant qu'il y a de l'ouvrage pour lui sur une ferme canadienne.

Etant donné que la saison morte est commencée il est extrêmement douteux que ces immigrants puissent trouver de l'ouvrage sur les fermes. Les agents d'immigration ne considèrent pas que ces affidavits constituent une preuve suffisamment raisonnable qu'ils vont trouver de l'ouvrage en arrivant au Canada. Ils sont gardés ici en attendant une enquête sur leurs allégations par les autorités d'immigration canadiennes.

Il a même fallu trouver de la place pour loger toutes ces gens. Pendant quelques semaines on les a gardés à Ellis-Island mais leur nombre est devenu si grand qu'il n'y avait plus d'espace pour les immigrants réguliers. Le commissaire d'immigration américain s'est chargé de leur procurer de l'espace sur Hoffman Island, une île du petit groupe de la Quarantaine à l'entrée du port. Ce soir, il y a sur cette île trois cents Italiens qui attendent une décision finale des autorités canadiennes.

Des informations prises dans le cas de plusieurs de ces immigrants ont révélé qu'ils avaient obtenu leurs affidavits d'une façon frauduleuse. En certains cas, ces immigrants se dirigent réellement vers le Canada, mais ils n'ont pas de place de retenue.

Dans un grand nombre de cas, l'immigrant n'a nullement l'intention de s'établir au Canada. Dans ce cas, c'est à l'agent d'immigration américain d'intervenir.

M. Curran, commissaire d'immigration américain, a déclaré à la Presse Canadienne, aujourd'hui, que ces immigrants descendent du train avant d'arriver à la frontière et restent au pays sans laisser de piste. Quelques-uns même sautent du train à la 125e Rue, New-York, et restent dans la métropole. En d'autres cas, ils se rendent au Canada, puis au bout de quelques jours, ils se louchent aux Etats-Unis.

Le gouvernement tiendra compte des intérêts publics

(Dépêche de la Presse Canadienne) Ottawa, 22. — Les milieux officiels croient que M. F. J. D. Barnum s'est mépris en accusant le gouvernement de s'être lié les mains en promettant un embargo sur le bois propre à la fabrication du papier. Tous les faits sur lesquels M. Barnum s'est basé pour faire une mauvaise querelle au gouvernement avaient justement pour but de faire disparaître certaines appréhensions en quelques milieux.

LE GOUVERNEMENT DU REICH NE PEUT QU'ASSISTER IMPUISSANT A LA REVOLTE DE SES MEMBRES

Il ne peut rien faire pour réprimer la révolte de la Saxe, l'insubordination de la Bavière et arrêter le mouvement séparatiste de la Rhénanie.

PRESTIGE PERDU DANS LE BASSIN DE LA RUHR

Le gouvernement provisoire de la république rhénane s'annonce à la commission interalliée comme devant respecter le traité de Versailles.

(Cable de la Presse Associée) Berlin, 22. — Le Dr von Kahr et le général de Lossow ont la haute main en Bavière et le gouvernement impérial doit se tenir sur la défensive. Il se contente pour le moment de faire appel à la nation et de jeter l'anathème à la Bavière sous prétexte qu'elle viole le paragraphe 48 de la constitution.

Les chefs politiques expriment l'opinion que les autorités impériales ont perdu la controverse avec les autocrates de Munich, en ce que ces derniers ont si bien défendu leur point de vue que toute la question sera maintenant référée au conseil fédéral pour interprétation.

Le procès aura lieu à une séance spéciale exécutive mercredi prochain. On peut prédire dès aujourd'hui que l'issue du débat, qui comporte l'interprétation de la constitution de Weimar, sera une autre victoire pour la Bavière.

Le gouvernement impérial a publié, ce soir, un communiqué attaquant l'interprétation faite par le Dr von Kahr du paragraphe 48 de la constitution. Dans les circonstances, il n'a d'autres armes pour obtenir justice, car son autorité est annulée en Bavière par la dictature militaire de cet Etat.

Même les journaux conservateurs qualifient la conduite de Lossow de contradiction flagrante avec les traditions de l'armée allemande. "Une telle conduite ne saurait être tolérée un moment dans une autre armée", dit l'organe conservateur "Hamburger Nachrichten."

Les dépêches de Munich mandent que la situation est calme en cette ville. Elles disent que la populace appuie le Dr von Kahr, et que le général de Lossow à la division bavaroise bien en main.

Le chancelier Stresemann a confiance que le conflit entre les deux gouvernements se règlera sans causer de guerre civile. Son cabinet a étudié, aujourd'hui, la situation de la Ruhr, de la Rhénanie et de la Saxe, qui sont encore plus inquiétantes que le gouvernement bavarois. En Saxe et dans le bassin de la Ruhr, la situation sociale s'aggrave à un point où le gouvernement de Berlin ne peut plus adopter de mesures de secours. Le gouvernement impérial ne peut qu'assister impuissant au mouvement sécessionniste de la Rhénanie.

Les coups d'Etat des sécessionnistes à Aix-la-Chapelle et à d'autres endroits de la Rhénanie ainsi que la rébellion de la Bavière ont sapé le prestige du Reich dans la Ruhr, dit dans les milieux officiels, aujourd'hui. On croit que la coincidence de ces deux événements ont eu un effet lamentable sur le moral de la population de la Ruhr.

L'intransigeance de la Bavière a donné un exemple funeste aux sécessionnistes, suivant les hommes politiques du gouvernement qui voient dans le séparatisme par les séparatistes un danger politique au bassin de la Ruhr de la domination de la Prusse ainsi que le territoire de la rive gauche du Rhin.

d'après les dernières dépêches, et généralement parlant dans les petites villes. Les nouvelles se répètent et sont souvent contradictoires. Elles ne donnent pas aux observateurs à Paris que la Rhénanie a répondu avec unanimité à l'appel qu'on lui a lancé, sans qu'il y ait toutefois d'opposition au mouvement de la part de Berlin ou d'ailleurs.

Le comité exécutif du parti séparatiste a pris la direction de la révolution. Il a établi ses bureaux à Duren, qui est dans la zone française. Leo Deckers et le Dr Guthardt sont commissaires du district d'Aix-la-Chapelle et suivent les directions que leur donne le chef du parti, M. Joseph Matthes. Ce dernier a envoyé à la commission de contrôle interalliée une lettre lui annonçant la constitution d'un gouvernement provisoire désireux d'entrer immédiatement en négociations avec les autorités d'occupation.

Duren a été choisie comme capitale provisoire parce qu'elle est située au point de raccordement de plusieurs voies ferrées importantes. Le personnel général est installé dans une petite ville sur l'avenue de Tivoli. Un grand nombre d'automobiles sont parquées dans le jardin en face de la ville et des motocyclettes vont et viennent, donnant l'aspect fébrile ordinaire d'une révolution.

Le maire de Duren a déclaré qu'il avait agi conformément aux instructions envoyées de Berlin aux municipalités de la Rhénanie. Le gouvernement impérial a, en effet, mandé aux administrations municipales de ne pas reconnaître le mouvement et de rester en fonctions.

Joseph Matthes s'est rendu en automobile à Aix-la-Chapelle, cet après-midi. Il a constaté que la situation était normale. Les fonctionnaires ne se sont pas présentés à l'ouvrage, ce matin. Les républicains leur ont demandé de reprendre leurs fonctions et leur ont promis que les troupes seraient retirées des hôtels publics dès que l'ordre serait rétabli.

Les cafés et les cinémas étaient remplis aujourd'hui, mais plusieurs magasins étaient fermés, parce que, au dire des séparatistes, les marchands ne connaissent pas le taux du change. Il est probable que les journaux seront publiés demain.

Le correspondant de l'agence Havas à Coblenz confirme la nouvelle d'occupation par les séparatistes de Rurselheim, Bernostel, Mayen, Duren, Badems, Sarrebourg, Pruem et Linz.

Muenchen-Gladbach a été occupée comme toutes les autres villes, sans opposition. Des proclamations ont été affichées à Crefeld, Montjoie et Erkelenz. Aucun mouvement ne se manifeste à Trêves, Clombence et Bonn.

Ces dépêches diffèrent sous quelques rapports des dépêches reçues d'Allemagne, qui disent que les séparatistes ont remporté peu de succès à Muenchen-Gladbach, mais qu'au contraire ils ont réussi à Bonn. Le correspondant du "Temps" à Aix-la-Chapelle dit que autorités n'offrent pas la moindre résistance mais qu'au contraire elles se sont mises à la disposition de Léo Deckers et du Dr Guthardt.

LE MOUVEMENT SEPARATISTE

Paris, 22. — Le mouvement séparatiste déclenché dimanche en Rhénanie se propage, mais lentement, et

LES ELECTIONS DU MEILLEUR

Ces jours derniers, avait lieu aux salles du club Meilleur Incorporé, l'élection des officiers pour le terme 1923-24.

Après l'élection, les officiers réunis ont élaboré leur plan de conduite pour le nouveau terme.

Tous les membres ont passé une joyeuse soirée amicale, dès la lecture des dernières minutes jusqu'à l'ajournement.

LA CONSTRUCTION DU STADE OLYMPIQUE

(Suite de la 2ème page) eipe, à recevoir des spectateurs de tout. Mais pour les épreuves athlétiques par exemple il est prévu des banquettes mobiles qui permettront, en utilisant un gradin sur deux, d'obtenir des places assises.

Le long de la ligne droite opposée, ces gradins sont surélevés d'une autre partie, constituée par vingt-deux marches du genre de celles qui existent à Pershing, un peu moins hautes et plus larges cependant.

En définitive, il y aura place dans le stade pour au moins 60,000 personnes.

On estime que cela est très suffisant. Si l'affluence était plus grande, il serait facile d'ailleurs de louer 10,000 places de plus.

Enfin, pour éviter ce qui se produisit lors des incidents semblables de ceux qui eurent lieu cette année, en Angleterre, à l'occasion de la finale de la Coupe nationale de football, sur le Stade de Wembley, un solide grillage de fer, haut de 1 m. 50, séparera les spectateurs du reste du stade.

Car il sera rigoureusement interdit aux concurrents de se mettre en relation avec les spectateurs.

Pour éviter ces points de contact, deux gradins sont surélevés d'une autre partie, constituée par vingt-deux marches du genre de celles qui existent à Pershing, un peu moins hautes et plus larges cependant.

En dehors du stade des sports athlétiques, il y aura aussi à Colombie un stade nautique et un stade pour le tennis.

Le stade nautique, dont les travaux d'aménagement sont déjà commencés, comprendra un bassin de 50 mètres sur 18 mètres et un plongeur de 18 mètres sur 12 mètres, profond de 6 mètres.

Les gradins pour 10,000 spectateurs pourront également assister aux épreuves de tennis sur les courts qui vont être édifiés incessamment.

Le "village olympique", la "voie nouvelle" reliant le boulevard Valmy à la rue Paul-Bert et la "gare olympique" sont encore à l'étude, et l'on ne peut pas donner sur eux de renseignements précis.

Toutefois, pour ce qui est du "village", on peut dès maintenant avoir la certitude qu'il verra le jour.

Le stade sur les abords immédiats du stade sur les terrains de jeux actuels, au comité olympique français, au dévouement duquel il faut rendre hommage, entend l'aménager suivant les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Chaque nation aura pour ses représentants et ses officiels un emplacement particulier, et l'on espère que ceux-ci pourront demeurer pendant plusieurs semaines sans avoir à le regretter.

Ces quelques caractéristiques suffisent à montrer que rien n'a été négligé pour tenter de faire un stade parfait. On ne parle pas de la partie décorative et artistique, qui sera effectuée plus tard. Mais, de l'examen des profs, l'on peut déjà dire que la recherche de l'esthétique dans la pratique et l'on peut sans crainte affirmer que la France aura un stade olympique digne d'elle.

JEU DE DAMES

Le tournoi international de dames s'est continué hier à la Palestre de la rue Chemin. Les maîtres jouent sur la dernière française et M. Springer l'emporte sur son adversaire, M. Beauregard.

Le score est maintenant: Beauregard, 5. Le tournoi se continuera ce soir. On jouera sur le damier canadien.

COMMENT METTRE UN TERME A NOTRE DENUMENT ARTISTIQUE

(Suite de la dernière page). ralliez pas à l'art français, c'est mon avis que vous aurez un art pauvre et anémique. Quant à vos nuances, de personnalité, ne renégiez pas de les perdre, elles s'accroîtront à proportion de vos progrès.

Avant de terminer, M. Louis Thomas a proposé des concours de maisons pour l'embellissement des parcs, des règlements de construction plus sévères, Conservez, a-t-il ajouté, tous vos arbres, l'église qu'elle soit aussi un endroit où l'art abonde, que le musée prochainement fondé à Québec par le gouvernement provincial trouve des répliques dans plusieurs petites villes de la province, et que ces musées soient des musées d'enseignement et non de simples lieux de curiosité.

Après l'élection, les officiers réunis ont élaboré leur plan de conduite pour le nouveau terme. D'après ces plans, il n'y a aucun doute que le club Meilleur continuera à progresser.

Après l'élection, les officiers réunis ont élaboré leur plan de conduite pour le nouveau terme. D'après ces plans, il n'y a aucun doute que le club Meilleur continuera à progresser.

THEATRES

Les soirées de famille

On donne ce soir, au Monument National, la première de "L'Aventurier", trois actes d'Alfred Capus.

Le Cercle Académique Lafontaine a remporté un si grand succès le soir du 17 octobre dernier que "L'Affaire d'Or", et dont le but est de donner ceux des spectacles de premier ordre, a mis à l'affiche pour la prochaine représentation qui aura lieu ce soir au Monument National, "L'Aventurier", comédie dramatique, en trois actes de A. Capus.

Beau succès de Buster Keaton dans "Three Ages", une comédie bouffonne — La merveille psychique Axiom au programme.

La première comédie détaillée de Buster Keaton, "Three Ages", a remporté un très vif succès, au théâtre Loew's.

Le fameux vaudeville anglais Wilkie Bard fait accourir depuis dimanche au théâtre Princess une assistance de plus en plus nombreuse.

Le dialogue spirituel montre le ténor de Charles Crafts et de Jack Harley.

Les autres pièces au programme, qui assistent à également bien goûtées, mettent en vedette le Quizz Four, Van Cello, jongleur, Grace Hayes, dans son répertoire de chansons comiques; et les cinq Ablass, qui font des exploits d'acrobatie et d'équilibre dans "On the Society Football Grounds."

Raymond Delaunoy Dimanche prochain, à l'Orpheum

M. Delaunoy, l'étoile française du Metropolitan Opera de New-York, qui chantera, dimanche après-midi, le 28 octobre prochain, est réputée non seulement pour son élégance et l'extrême chic de ses toilettes, mais aussi par la vivacité de ses réparties.

Un professeur de chant connu pour son habileté à démolir les voix qui ont le malheur de lui confier, dit-il, à Mme Delaunoy: "— Et y a plusieurs façons de chanter."

— "Je n'en connais au moins deux, lui répondit-elle: la vôtre et la mienne. Mme Delaunoy n'aime pas les chanteurs à la voix ravivée, qui ne savent pas se résigner à temps à abandonner la scène ou le concert et qui font perdre loisir et argent au public."

— "Et un autre jour, elle assistait à une représentation en français, de la Walkyrie, où Brunhilde et Biglindne rivalisaient l'une par de curieuses sonorités d'accent bourguignon et l'autre par celles de l'accent normand."

— "Pauvre Wagner, dit-elle, c'est pousser le nationalisme bien loin. Et malgré tout, Raymond Delaunoy ne trouve point d'amertume à ses propos et se montre surprise que certains lui en gardent rancune. Elle s'explique tout "un trait, brusquement, comme elle sent ou pense, différemment aux menagements. De même, elle qui donne souvent l'élan à la mode, se moque des gens trop élégants, du snobisme et des beaux habits. Elle peut leur dire qu'elle rencontre la misère sur son chemin. A une pauvre croissant dans la rue, elle versera d'énormes pourboires au cocher qui, obéissant à sa consigne, modère son cheval. Car Mme Delaunoy tient les taxis en horreur. Ils vont trop vite et s'écrasent partout."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

THÉÂTRE LOEW'S

Beau succès de Buster Keaton dans "Three Ages", une comédie bouffonne — La merveille psychique Axiom au programme.

La première comédie détaillée de Buster Keaton, "Three Ages", a remporté un très vif succès, au théâtre Loew's.

Le fameux vaudeville anglais Wilkie Bard fait accourir depuis dimanche au théâtre Princess une assistance de plus en plus nombreuse.

Le dialogue spirituel montre le ténor de Charles Crafts et de Jack Harley.

Les autres pièces au programme, qui assistent à également bien goûtées, mettent en vedette le Quizz Four, Van Cello, jongleur, Grace Hayes, dans son répertoire de chansons comiques; et les cinq Ablass, qui font des exploits d'acrobatie et d'équilibre dans "On the Society Football Grounds."

Raymond Delaunoy Dimanche prochain, à l'Orpheum

M. Delaunoy, l'étoile française du Metropolitan Opera de New-York, qui chantera, dimanche après-midi, le 28 octobre prochain, est réputée non seulement pour son élégance et l'extrême chic de ses toilettes, mais aussi par la vivacité de ses réparties.

Un professeur de chant connu pour son habileté à démolir les voix qui ont le malheur de lui confier, dit-il, à Mme Delaunoy: "— Et y a plusieurs façons de chanter."

— "Je n'en connais au moins deux, lui répondit-elle: la vôtre et la mienne. Mme Delaunoy n'aime pas les chanteurs à la voix ravivée, qui ne savent pas se résigner à temps à abandonner la scène ou le concert et qui font perdre loisir et argent au public."

— "Et un autre jour, elle assistait à une représentation en français, de la Walkyrie, où Brunhilde et Biglindne rivalisaient l'une par de curieuses sonorités d'accent bourguignon et l'autre par celles de l'accent normand."

— "Pauvre Wagner, dit-elle, c'est pousser le nationalisme bien loin. Et malgré tout, Raymond Delaunoy ne trouve point d'amertume à ses propos et se montre surprise que certains lui en gardent rancune. Elle s'explique tout "un trait, brusquement, comme elle sent ou pense, différemment aux menagements. De même, elle qui donne souvent l'élan à la mode, se moque des gens trop élégants, du snobisme et des beaux habits. Elle peut leur dire qu'elle rencontre la misère sur son chemin. A une pauvre croissant dans la rue, elle versera d'énormes pourboires au cocher qui, obéissant à sa consigne, modère son cheval. Car Mme Delaunoy tient les taxis en horreur. Ils vont trop vite et s'écrasent partout."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

— "Mais tout cela, dit-elle, n'est que le côté comique de son caractère. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie. Elle est un être profondément sérieux. Elle a une âme qui se sent de la vie."

LE CONSEIL SE PLANT QUE LES ROLES DE COTISATION RETARDENT

M. l'échevin Savard voudrait que les propriétaires soient dispensés de payer un intérêt de 6 p.c. — C'est partout la même chose. — Les propriétaires ne savent-ils pas placer leur argent? — Propositions diverses.

Sous prétexte que des propriétaires de la rue des Carrières, comptables de la rue d'un passage, reçoivent aujourd'hui leurs comptes trois ans après la confection du pavage et qu'ils doivent, de ce fait, ajouter un montant d'intérêt de \$2.50 à chaque \$15.00 par pied de front, M. l'échevin Savard a demandé hier au conseil municipal que lesdits propriétaires soient dispensés de solder la surtaxe de \$2.50.

Cette proposition ne l'a pas empêché, placé hier au fauteuil en l'absence du maire Martin, pendant ce temps-là, lisait la proposition et formulait timidement quelle était hors d'ordre.

M. l'échevin Quintal, armé de subtilité, s'est levé et a prétendu qu'elle était entachée d'irrégularité du fait que le comité exécutif était présidé par le conseil de commerce une illégalité.

Les avocats corroborèrent, s'il y a lieu, cette assertion, car la proposition Savard-Drummond leur a été référé.

D'autres motions ont été faites hier après-midi, notamment par MM. les échevins Vaillancourt et Drummond. M. Vaillancourt presse vivement le comité exécutif de renvoyer le dossier de police de Tétraultville, suivant la promesse qu'il a souvent faite. M. Drummond prie d'abord le comité exécutif de pourvoir sans délai à l'homologation de toutes les rues non encore tracées régulièrement, et secondement M. Drummond revient à la charge pour forcer la compagnie des tramways à faire circuler durant les heures de presse, de la rue Masson à la 2e avenue, ses voitures du service de la rue Mont-Royal.

De plus, demande a été faite par M. l'échevin Carmel pour que les propriétaires défrayant l'expropriation de la rue St-Denis, entre la rue des Carrières et le viaduc, puissent s'accorder en dix versements annuels au lieu de la faire, comme ils en ont, présentement requis, en une seule fois.

Enfin, corollaire du règlement limitant la capacité des véhicules de commerce, M. l'échevin Sansregret a proposé que "les dispositions provinciales contenues dans l'article 1419 des statuts refondus, tel qu'amendé, relatives à la vitesse des véhicules de commerce, soient strictement mises en vigueur dans les limites de la ville."

Quant à moi je dois dire, de reprendre M. l'échevin Carmel, que rue St-André les comptes ont une fois retardé de 8 ans. Et 10 ans chez nous, à assurer M. l'échevin Drummond.

M. l'échevin Gubias, maire-suppléant, a répondu que les propriétaires de la rue des Carrières, comptables de la rue d'un passage, reçoivent aujourd'hui leurs comptes trois ans après la confection du pavage et qu'ils doivent, de ce fait, ajouter un montant d'intérêt de \$2.50 à chaque \$15.00 par pied de front.

Cette proposition ne l'a pas empêché, placé hier au fauteuil en l'absence du maire Martin, pendant ce temps-là, lisait la proposition et formulait timidement quelle était hors d'ordre.

M. l'échevin Quintal, armé de subtilité, s'est levé et a prétendu qu'elle était entachée d'irrégularité du fait que le comité exécutif était présidé par le conseil de commerce une illégalité.

Les avocats corroborèrent, s'il y a lieu, cette assertion, car la proposition Savard-Drummond leur a été référé.

D'autres motions ont été faites hier après-midi, notamment par MM. les échevins Vaillancourt et Drummond. M. Vaillancourt presse vivement le comité exécutif de renvoyer le dossier de police de Tétraultville, suivant la promesse qu'il a souvent faite. M. Drummond prie d'abord le comité exécutif de pourvoir sans délai à l'homologation de toutes les rues non encore tracées régulièrement, et secondement M. Drummond revient à la charge pour forcer la compagnie des tramways à faire circuler durant les heures de presse, de la rue Masson à la 2e avenue, ses voitures du service de la rue Mont-Royal.

De plus, demande a été faite par M. l'échevin Carmel pour que les propriétaires défrayant l'expropriation de la rue St-Denis, entre la rue des Carrières et le viaduc, puissent s'accorder en dix versements annuels au lieu de la faire, comme ils en ont, présentement requis, en une seule fois.

Enfin, corollaire du règlement limitant la capacité des véhicules de commerce, M. l'échevin Sansregret a proposé que "les dispositions provinciales contenues dans l'article 1419 des statuts refondus, tel qu'amendé, relatives à la vitesse des véhicules de commerce, soient strictement mises en vigueur dans les limites de la ville."

Quant à moi je dois dire, de reprendre M. l'échevin Carmel, que rue St-André les comptes ont une fois retardé de 8 ans. Et 10 ans chez nous, à assurer M. l'échevin Drummond.

M. l'échevin Gubias, maire-suppléant, a répondu que les propriétaires de la rue des Carrières, comptables de la rue d'un passage, reçoivent aujourd'hui leurs comptes trois ans après la confection du pavage et qu'ils doivent, de ce fait, ajouter un montant d'intérêt de \$2.50 à chaque \$15.00 par pied de front.

Cette proposition ne l'a pas empêché, placé hier au fauteuil en l'absence du maire Martin, pendant ce temps-là, lisait la proposition et formulait timidement quelle était hors d'ordre.

M. l'échevin Quintal, armé de subtilité, s'est levé et a prétendu qu'elle était entachée d'irrégularité du fait que le comité exécutif était présidé par le conseil de commerce une illégalité.

Les avocats corroborèrent, s'il y a lieu, cette assertion, car la proposition Savard-Drummond leur a été référé.

D'autres motions ont été faites hier après-midi, notamment par MM. les échevins Vaillancourt et Drummond. M. Vaillancourt presse vivement le comité exécutif de renvoyer le dossier de police de Tétraultville, suivant la promesse qu'il a souvent faite. M. Drummond prie d'abord le comité exécutif de pourvoir sans délai à l'homologation de toutes les rues non encore tracées régulièrement, et secondement M. Drummond revient à la charge pour forcer la compagnie des tramways à faire circuler durant les heures de presse, de la rue Masson à la 2e avenue, ses voitures du service de la rue Mont-Royal.

De plus, demande a été faite par M. l'échevin Carmel pour que les propriétaires défrayant l'expropriation de la rue St-Denis, entre la rue des Carrières et le viaduc, puissent s'accorder en dix versements annuels au lieu de la faire, comme ils en ont, présentement requis, en une seule fois.

Enfin, corollaire du règlement limitant la capacité des véhicules de commerce, M. l'échevin Sansregret a proposé que "les dispositions provinciales contenues dans l'article 1419 des statuts refondus, tel qu'amendé, relatives à la vitesse des véhicules de commerce, soient strictement mises en vigueur dans les limites de la ville."

Quant à moi je dois dire, de reprendre M. l'échevin Carmel, que rue St-André les comptes ont une fois retardé de 8 ans. Et 10 ans chez nous, à assurer M. l'échevin Drummond.

M. l'échevin Gubias, maire-suppléant, a répondu que les propriétaires de la rue des Carrières, comptables de la rue d'un passage, reçoivent aujourd'hui leurs comptes trois ans après la confection du pavage et qu'ils doivent, de ce fait, ajouter un montant d'intérêt de \$2.50 à chaque \$15.00 par pied de front.

Cette proposition ne l'a pas empêché, placé hier au fauteuil en l'absence du maire Martin, pendant ce temps-là, lisait la proposition et formulait timidement quelle était hors d'ordre.

M. l'échevin Quintal, armé de subtilité, s'est levé et a prétendu qu'elle était entachée d'irrégularité du fait que le comité exécutif était présidé par le conseil de commerce une illégalité.

TRAVAILLER DANS L'INTERET DU PAUVRE A MONTREAL

Le professeur Stephen Leacock expose le but et les activités de la Federated Charities au cours d'une conférence devant les membres du Canadian Club, à l'hôtel Windsor. — Du 28 octobre au 2 novembre, une campagne de souscription. — Diminuer le nombre des pauvres.

Le professeur Stephen Leacock, écrivain et conférencier, a donné hier une conférence devant les membres du Club Canadien à l'hôtel Windsor, sur le but et les activités de la Federated Charities. C'est au cours de cette conférence qu'il a dit: "La Federated Charities est une grande organisation, pratique et économique qui travaille dans l'intérêt du pauvre."

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M. Zeph Hébert présidait à cette assemblée. On remarquait à ses côtés: Sir Arthur Currie, le Dr Vincent Meredith, Huntly, B. Drummond, Eric McQuinn, A. D. Anderson, George Lyman, J. S. Brerley, E. W. Beatty, C. R. J. T. Foster, Royal Ewing, W. C. Kirkpatrick, Andrew Fleming, J. C. Kemp, Walter Melson et W. Bunting.

Le professeur a déclaré que durant la semaine du 28 octobre au 2 novembre, une grande campagne de souscriptions de fonds aurait lieu à Montréal. Elle se fera au nom de la Federated Charities. Il a souligné le fait qu'environ cent villes des villages canadiens y avaient adhéré et s'en trouvaient bien.

Souscrire au fonds de la Federated Charities ne signifie pas, fait remarquer le professeur, que nous devons abandonner les autres organisations de charité. Mais, ajoute-t-il, nous gagnerons toutes les sociétés de bienfaisance et nous en ferons des membres de notre fédération.

M

Le Canada

MONTREAL, mardi, 23 octobre 1923.

Quatre victoires libérales

Le gouvernement Taschereau a remporté, hier, quatre belles victoires.

Le verdict qui a été rendu dans les comtés où se tenaient les élections partielles a été favorable au parti libéral et ses candidats ont été élus haut la main.

Ces quatre victoires indiquent bien clairement que nos campagnes restent fidèles au parti libéral et que le verdict du mois de février dernier qui nous enlevait la majorité des sièges à Montréal n'est rien autre chose qu'une question locale.

Dans son ensemble, l'oeuvre du gouvernement libéral actuel est approuvée par la majorité de notre population qui aime mieux le programme libéral que les critiques déraisonnées des oppositionnistes.

Le verdict est décisif, concluant. L'opposition a jeté tout ce qu'elle avait de force dans les trois comtés de Richmond, Brôme et Yamaska et elle a été battue.

On nous objectera que dans le comté d'Yamaska, la majorité n'est que de 84 voix, mais il ne faut pas oublier que c'est surtout dans ce comté que les oppositionnistes, M. Sauvé en tête, ont livré le plus fort de leur assaut.

La grosse artillerie de campagne des conservateurs a envahi ce comté, mais cela n'a pas servi car les électeurs ont quand même placé leur confiance dans le gouvernement libéral si dignement présidé par l'hon. M. Taschereau.

La lutte fut également très vive dans les deux autres comtés où M. Sauvé avait placé des candidats. Les tactiques de toutes sortes ont été employées, mais l'électorat a maintenu avec fermeté son verdict du mois de février dernier.

Le gouvernement a donc raison d'être fier de ces quatre victoires qui constituent le témoignage le plus éloquent en faveur de son programme, l'endossement le plus irréfutable de son record passé qui mérite le meilleur encouragement.

Jamais la province de Québec n'a joui d'une prospérité aussi grande que celle dont nous bénéficions aujourd'hui et cela l'électorat ne pouvait l'oublier dans cette consultation populaire.

Du côté libéral, la lutte a été maintenue sur le terrain politique et l'on peut dire que c'est le programme du gouvernement, bien exposé et énergiquement défendu, qui a été approuvé par les électeurs.

Nous devons féliciter cordialement les candidats libéraux qui ont porté à la victoire notre étendard, — tous quatre feront d'excellents députés, de bons représentants de leurs comtés respectifs.

Félicitons aussi les amis de la cause libérale qui ont mis la main à la pâte : leur collaboration n'aura pas peu contribué à ces victoires.

La journée d'hier comptera dans les annales politiques de la province; et les oppositionnistes en seront quittes pour une défaite de plus.

Pour sauver la vie de nos enfants

Le gouvernement provincial vient de confier au service provincial d'hygiène le soin d'organiser une vaste campagne antituberculeuse et aussi contre la mortalité infantile.

Des pamphlets, brochures, tracts, affiches, etc., ont été imprimés par les soins du service provincial d'hygiène et seront abondamment distribués à travers la province.

Le gouvernement espère de cette façon exercer une très justicière propagande au sein de notre population et qu'il aidera ainsi à combattre les deux fléaux qui font tant de victimes parmi nous.

La tuberculose et la mortalité infantile, en effet, sont deux maux qu'il importe de combattre avec la plus grande énergie car il exercent dans notre province, comme partout ailleurs, des ravages importants.

Le gouvernement provincial n'a pas voulu permettre une plus grande expansion de ces deux maux et il prend des mesures rigoureuses pour enrayer le mal dont nous souffrons.

Cette campagne antituberculeuse et contre la mortalité infantile devrait donner les meilleurs résultats.

Le gouvernement n'épargne rien pour faire l'éducation du peuple sous ce rapport; les pamphlets, tracts, brochures et affiches qu'il vient de faire imprimer et qu'il distribuera dans tous les milieux serviront efficacement à l'éducation du peuple.

Pour conserver grande et forte notre race, il importe de sauver la vie des enfants qui seront nos hommes et nos femmes de demain. C'est là surtout que doivent porter l'effort si nous voulons atteindre les résultats que l'on attend.

Le mal est grand chez les enfants, plus que chez les adultes où le gouvernement a également entrepris une vigoureuse campagne, venant en aide à des institutions religieuses qui se dévouent à la guérison des tuberculeux et aidant aussi à la construction d'hôpitaux.

Comme on le voit, les autorités provinciales ne négligent rien pour assurer les meilleures conditions hygiéniques dans notre province et nous devons le remercier chaleureusement de son action qui contribuera puissamment à notre développement.

Il ne reste plus maintenant qu'à la population surtout à nos mères, de bien suivre les conseils qui sont distribués par le gouvernement. C'est de cette façon seulement qu'on obtiendra les succès que désirent le gouvernement dans cette importante campagne.

Le bureau international du travail

Un exemple frappant de l'influence considérable qu'exerce l'Organisation internationale du Travail en ce qui concerne l'amélioration des conditions des travailleurs est fourni par les règlements relatifs aux fabriques que vient d'établir le ministre de l'Agriculture et du Commerce en Chine.

A l'époque où fut instituée l'Organisation internationale du Travail, on espérait que ses travaux donneraient des résultats particulièrement bien-faisants dans les pays relativement peu avancés sous le rapport de la législation des fabriques. L'expérience montre que cet espoir était pleinement justifié : de grands progrès ont été réalisés au Japon et dans l'Inde, et la Chine annonce la promulgation d'une série de règlements sur le travail dans les fabriques.

La Conférence de Washington, en 1919, avait nommé une commission chargée d'examiner la question de l'application de la convention relative aux heures de travail dans certains pays, en raison de conditions spéciales, telles que les conditions climatiques, le développement incomplet de l'organisation industrielle, etc. Nécessitaient un traitement spécial. Cette commission formula un certain nombre de recommandations relatives à la Chine. Le Gouvernement chinois vient de faire porter effet à ces recommandations en promulguant par décret présidentiel, en date du 29 mars 1923, des règlements provisoires sur le travail dans les fabriques. Voici quelques-unes des dispositions principales de ces règlements, qui ont été communiqués récemment au Bureau international du Travail.

Le nombre des heures de travail, dans les fabriques employant plus de 100 personnes, est limité à 10 par jour pour les adultes et à 8 par jour pour les travailleurs âgés de moins de 17 ans.

Il est prévu des périodes de repos d'au moins deux jours par mois pour les adultes et d'au moins trois jours par mois pour les jeunes gens âgés de moins de 17 ans et pour les ouvrières âgées de moins de 18 ans.

Il est interdit d'employer des garçons de moins de 10 ans et des filles de moins de 12 ans.

Les ouvrières ont droit à des périodes de repos de 3 semaines avant et après l'accouchement.

Il est interdit d'employer au travail de nuit des jeunes gens âgés de moins de 17 ans et des femmes âgées de moins de 18 ans.

Il est prévu des périodes de repos d'au moins une heure par jour.

Les heures supplémentaires seront rémunérées d'après un tarif plus élevé que le tarif normal.

Les employeurs sont tenus de soumettre aux autorités administratives les règlements concernant les indemnités, les allocations, les retraites, etc.

Ces règlements s'appliquent non seulement aux fabriques chinoises, mais aussi aux fabriques étrangères établies sur le territoire chinois, sans égard au nombre des travailleurs, dans lesquelles existent des conditions mettant en danger la vie des travailleurs, ou de nature à nuire à leur santé.

Ces règlements ont été appliqués titre provisoire en attendant l'approbation par le parlement d'un projet de loi, visant la protection des travailleurs, qui est actuellement à l'étude.

M. Patenaude est content

De tous les oppositionnistes à Québec, l'hon. M. Patenaude doit sans doute être le plus satisfait.

C'est lui en effet qui avait laissé entendre que les conservateurs ne se souciaient pas de remporter la victoire dans aucun des quatre comtés où des élections partielles ont été tenues hier.

Il aura été servi à soulait : les conservateurs n'ont pu prendre aucun de ces comtés.

Les électeurs de Brôme, Richmond, Yamaska et l'Abitibi ont compris avec M. Patenaude qu'il valait mieux continuer avec le gouvernement libéral actuel qui offrait plus de garantie que les promesses oppositionnistes, promesses diverses suivant qu'elles étaient faites à la campagne ou à la ville.

Peu importe que nous gagnions, disait en substance M. Patenaude; il est satisfait vraiment... et les électeurs le sont encore plus.

Une tâche ardue

Dans la conférence qu'il donnait, samedi dernier au Club de Réforme, l'hon. E. M. Macdonald parlait de la tâche difficile que doit assumer le gouvernement King, à Ottawa.

Jamais gouvernement canadien n'a eu à accomplir une tâche semblable et il faut le féliciter chaleureusement du succès qu'il obtient dans son labeur de chaque jour. Grâce à son travail, le pays peut remarquer un prompt retour à la prospérité d'autrefois.

Oeuvre à encourager

La belle kermesse de l'hôpital Notre-Dame se terminera mercredi soir prochain, à l'arsenal du 65e Régiment, avenue des Pins.

Que tous profitent des derniers jours de cette fête de charité pour apporter leur aide pécuniaire à l'une de nos institutions qui en a le plus besoin et qui le mérite largement.

En Allemagne

Les Allemands de la Rhénanie viennent de se séparer du Reich et se sont constitués en république indépendante.

C'est le premier résultat qu'obtient la politique réformatrice poursuivie par le gouvernement allemand depuis quelques années et qui provoque virtuellement la faillite de l'Allemagne.

L'ART DE VIEILLIR

Une page de Séverine

L'être humain meurt deux fois, on l'a dit très souvent; l'homme, dans sa force, la femme, dans sa beauté. L'homme a imaginé l'expérience pour suppléer à la force, garder un rôle social, une puissance accrue de respect, Nestor Mentor ont la valeur du symbole. Ils sont le Sage, et dominent soit le conseil, soit le pupille. Mais si les témoignages de vénération leur sont prodigués — monnaie de sage! — on sait avec quelle désinvolture Achille envole promener l'antécédent et comment Télémaque, fils d'Ulysse, échappe à l'immortel raseur.

Valles disait de la jeunesse qu'elle n'était pas une vertu, mais un âge. Il en est de même pour la vieillesse. Elle n'est qu'une étape de la vie; odieuse si elle s'étend à encombrer les avenues, à retentir entre ses mains débarnées les rênes des chevaux fringants, à guider vers l'avenir, tandis qu'elle appartient toute au passé.

Charles Canquoy, dans son "Hymne aux vieillards", qui a la force d'un pamphlet et la valeur d'un témoignage historique, a bien dit cela.

L'homme, quelle que puisse être sa survivance intellectuelle, doit s'en reporter toujours aux opinions que sa trentaine professait envers les revenants des lointaines générations qui lui barraient la route et tiraient en arrière l'époque, que lui, généralement, voulait pousser de l'avant.

Des peuples en sont morts, d'être ainsi tiraillés de huc à là.

Savoir vieillir, au masculin, pour les heureux que n'assujettit pas le souci du pain quotidien, c'est ce jeter à temps le regard circulaire qui constate, dans sa "classe", les amoindrissements, les déchéances; c'est de ne pas avoir la vanité d'être toujours l'exception; c'est d'aider de toutes ses forces les cadets qui surviennent; c'est de refugier ses loisirs dans la compagnie des livres, des pensées hautes, dans la société de la nature, belle même en hiver parce qu'elle n'y prétend point au charme des autres saisons, parce que sa docilité farouche aux lois immortelles à la grandeur d'une abdicat.

Au féminin, c'est plus terrible, en raison même du degré des faveurs reçues. Il n'est plus question ici d'ambition, de pouvoir, de tous ces pauvres hochets si infimes à l'égard du plus profond des sentiments.

"Etre — ou ne pas être?", interroge Hamlet soupesant la crâne d'York, dans le cimetière d'Elsenour.

"Etre aimée" — ou ne l'être plus? — soupire la femme tendue vers la glace où se reflètent les imperceptibles indices par où l'automne s'arrache tout à fait à l'été.

Les étrangers, quelque temps, peuvent ne les pas surprendre. Qu'importe! Le ver est dans le fruit; la certitude dans son coeur. Tout son effort, maintenant, va être concentré à "lutter", comme elles disent, à tâcher que cette certitude affreuse ne puisse leur apparaître dans d'autres yeux.

Pour cela, elles s'astreindront à toutes les gênes; s'imposeront toutes les privations; s'exposeront à tous les risques; se soumettront, au besoin, à de véritables supplices. L'exagère? Aucunement. J'ai suivi l'agonie de trois beautés célèbres — une agonie qui dura des années, et dans des milieux très différents; une femme écrivain de réel talent, une princesse authentique, une mondaine.

La dernière seule est vivante; je l'ai perdue de vue. Les deux autres préférèrent mourir que de capituler. Elles expirèrent sous des cheveux blonds d'enfant ou aile de corbeau, fardées comme Jézabel, à soixante-dix ans passés, le corset, comme une armure encore à portée de la main.

Les blâmer? Je n'en ai jamais eu le courage. Mais je les ai plaintes, très sincèrement. Mais j'ai souffert surtout, dans mon amitié pour leurs qualités réelles, des ironies qu'elles soulevaient au passage.

Elles étaient cependant intelligentes; comment ne comprenaien-elles point? Quelle aberration aveugle donc ces femmes qui furent si belles, et qui le pourraient demeurer en acceptant la beauté de l'heure sonnée?

Se défendre? Oui, certes, tant qu'on le peut, ne fût-ce que pour ne pas offrir à autrui un spectacle trop affligeant. Rester complot; faire valoir l'entre les ruines, celles qui ont encadré quelque décal; la main fine, le pied cambré, le regard animé.

Mais sans excès. Et, dès qu'on n'est plus une personne "encore jeune", accepter d'être une aieule; une aieule précocée, qui rit à ses petit-enfants et partage volontiers leurs jeux.

Pourquoi les quinquagénaires en robes courtes et bottes hautes, les modèles d'Abel Faivre dont le grotesque déborde sur tout notre sexe, ne prennent-elles pas conseil, elles aussi de l'enseignement des jardins?

Il est si magnifique, dans son cadre de pourpre et d'or! Les nobles roses tendres s'effeuillent comme se détacheraient la ceinture des Grâces; les gros dahlias réguliers s'obstinent à demeurer en place, s'y rouillant, y deviennent affreux et répugnants. Il faut les abattre au passage, d'un coup de baguette; ils sont le déshonneur du parterre!

Et les arbustes, les plantes, renonçant à leurs feuilles, pleins d'amoureuse résignation envers la nature étiolée, prennent, par avance, l'attitude, la couleur qui les feront si émouvants lorsque viendra la première neige.

O mes sœurs, mes chères sœurs, sachez vieillir!

Séverine.

LA PROHIBITION

EN EUROPE?

Un congrès de buveurs d'eau

De M. Clément Vautel, dans le "Journal".

Un congrès international d'absténements vient de se tenir à Copenhague. Les délégations les plus importantes représentaient la Suède, la Norvège, la Finlande... et la France.

Un grand banquet a réuni les congressistes à l'hôtel de ville. Banquet sec, naturellement... Les Français étaient assis, à la même table que les Allemands; réconciliés dans l'amour du bouillon de grenouilles, les renégats du vin et de la bière de Munich se passaient fraternellement la carafe.

Jusqu'à là, rien à dire; ces gens paraissent même plus à plaindre qu'à blâmer... Mais, soudain, un congressiste se lève et prononce un farouche réquisitoire contre le vin.

Qui parle ainsi, au milieu d'applaudissements frénétiques? Un Français: le docteur Legrain.

Oui, un Français, ose, à l'étranger, devant des étrangers, faire le procès d'un de nos produits nationaux je dirai même du plus national (avec la mode, le vaudeville et le roman) de nos produits!

Mais ce n'est pas tout: il y a même mieux. A la table d'honneur de ce banquet sec, c'est-à-dire antifrançais, était assis le représentant de la France, M. de Fontenay. Que faisait-il là?

Et M. de Fontenay, qui aurait dû envoyer sa carafe d'eau à la tête de ce funeste orateur, n'a pas bronché. M. de Fontenay aurait même applaudi!

Le lecteur qui m'adresse la relation de ces douloureux événements ajoute que je trouverai les plus horribles détails dans le "Politiken", le "Berliner Tidende" et autres journaux danais.

Mais il suffit et sans doute serrez-vous de mon avis. Une enquête rigoureuse s'impose...

Et Clément Vautel demande que des sanctions sévères soient prises. Il ne réclame pas moins que la réunion de la Haute-Cour.

BIBLIOGRAPHIE

"Le Roman des Quatre" par Paul Bourget, Gérard d'Houville, Henri Duvernois et Pierre Benoit

Le titre de ce roman, "Le Roman des Quatre" révèle assez que les auteurs, — Paul Bourget, Gérard d'Houville, Henri Duvernois et Pierre Benoit, — se sont plus autant à leur collaboration qu'à leur sujet.

Le sujet pourtant est beau. Le grand et illustre peintre Antoine Barge, qui avait adoré sa femme sans se soucier beaucoup d'elle, a soudain découvert qu'elle le trahissait avec un ami; il a tué les deux coupables et ne s'est pas tué lui-même parce qu'il avait une petite fille, Micheline. C'est Micheline qui, lorsqu'elle a vingt ans, devient le centre du drame. Elle ignore, en effet, comment sa mère est morte et pourquoi son père a vécu loin d'elle; son éducation ayant été confiée à une tante, sœur de son père, Mme Huvelot, Micheline a deux cousins, un du côté paternel, Lucien Huvelot, avec lequel elle a été élevée, qui l'aime et qu'elle n'aime point, un de côté maternel, Bernard Souchet, qu'elle ne connaissait point et qu'elle aime dès qu'elle le rencontre. C'est un méchant hasard qui, dans un bal de jeunes filles, a provoqué cette rencontre de Micheline et de Bernard Souchet: une Montaigu et un Capulet!...

Un autre méchant hasard fait découvrir à Micheline, dans un grenier, les journaux où se trouvent rapportés les débats du procès de Jadis: ainsi son père a tué sa mère! Sous le coup de cette révélation, elle ne voit d'abord dans son père que l'assassin de sa mère. Elle est étonnée et indignée. Mais elle est elle-même engagée dans une aventure sentimentale où le cousin Bernard Souchet n'est pas sans lui inspirer de l'anxiété. Elle pressent la jalouise, la souffrance, — tout ce qui, Jadis, a pu torturer son pauvre père jusqu'au crime. Et puis, cet homme passionné, n'est-ce pas aussi un artiste soumis aux lois particulières du génie? Le jeune coeur de Micheline, avec l'amour et la pitié, s'initie à l'indulgence. Elle se sent envers son père un devoir nouveau de protection, de tutelle presque maternelle. Une telle mansuétude aura sa récompense, puisque la vie pardonne à ceux qui lui pardonnent: Micheline finira bien par épouser celui des deux cousins qu'elle aime.

Dans un avant-propos désinvolte où est rappelé le souvenir de La Croix de Berry (Mme de Grardin, Théophile Gautier, Jules Sandeau et Méry), les auteurs expliquent qu'ils se sont efforcés de conserver à leur tentative un caractère de fantaisie. Cette désinvolture et cette fantaisie ajoutent un attrait et un intérêt tout particulier à cette sorte de "morceaux choisis", où apparaissent, comme en raccourci, toutes les qualités des collaborateurs: on dirait que chacun a tenté de faire lui-même son propre "à la manière de". C'est charmant pour les lecteurs; comme ce sera instructif et précieux pour les historiens de la littérature.

Le roman est naturellement composé par lettres, afin que les collaborateurs puissent plus aisément collaborer en restant eux-mêmes, et il semble bien qu'ils se soient imposés, les uns envers

497 de nos clients ont profité de notre offre d'acheter leur vieux poêle à gaz et réchauffeur d'eau au gaz, et ils ont acheté des poêles à gaz et des réchauffeurs d'eau Lion REGENT neufs, et ils bénéficient maintenant de leurs avantages. Pourquoi ne faites-vous pas de même? Nous pouvons retirer cette offre d'une journée à l'autre, car le nombre des poêles et réchauffeurs est restreint, à ces conditions.

Les réchauffeurs Lion et les poêles à gaz REGENT sont approuvés, unifiés et garantis.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Edifice Power, 88, rue Craig, Ouest, Montréal.
405 rue Ste-Catherine et de la Montagne, U.P. 6900-6901
3875 rue Ste-Catherine Est, près St-André, Montréal.
1637 Avenue Papineau, près Mont-Royal, St-Louis 1900.
815 rue Saint-Denis, près Duval, St-Louis 7875.
1545 rue de Paris, près Laurier, St-Louis 7100.
4321 rue Sherbrooke Ouest, N.-D.-G. — Téléphone 100.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME Avocats, Procureurs, etc.
Victor Geoffrion, C.R.
Aimé Geoffrion, C.R.
J.-Alex. Prud'homme, C.R.
112, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
TEL. MAIN 10

Beaulieu, Guin, Marin et Mercier Avocats, Montréal, Trust, 11 Place d'Armes, et solliciteurs.
L.-E. Beaulieu, LL.D., C.R.;
G. Marin, C.R.; L.-M. Guin, LL.D.;
F. Mercier, C.R., M.P.
Paul Guin, LL.D.; Ed. Teller, LL.B.
Hon. Rodolphe Lemieux, Avocat-Consultant.

ELLIOTT & DAVID Henry J. Elliott, C.B. Hon. B. A. David, C.B. Secrétaire de la Province de Québec. Maurice Dugas, J.-P. Collingman Maurice Versailles, L.-P. Crépeau, C.B., Connell Avocats et solliciteurs. Commissaires pour toutes les provinces. Terre-Neuve et les Etats-Unis. EDIFICE CANADA, L.I.P.E., Montréal, Canada.

THEODOLE RHEAUME C.H. M.P. Immeuble "LA SAUVEGARDE" 92, Notre-Dame Est, - Montréal.

DR GABRIEL LAMBERT Spécialiste pour Diabète Traitements scientifiques "INSULINE" TEL. EST 1954. — 500 Saint-Denis

DR HECTOR JULIEN Chirurgien DENTISTE 1299, rue Ste-Catherine Est.

BEAULIEU & ROUSSIN SYNDICS AUTOMOBILES 30, Rue St-Jacques CHAMBRE 11 MONTREAL

WILFRID DAMPHOUSSE Syndic de faillite J.-E. BEAUDIN, 426 Power Bldg. Charles ARNOUD, Montréal. J.-A. ROUSSEAU, Montréal.

W. PATTERSON, C.R. Avocat et Solliciteur 71a RUE ST-JACQUES TEL. 3960 Adresse câble: Wilpon Western Union Co. 19-CA.-J.-n-o.

UNE SESSION de la Cour du Banc du Roi ayant juridiction criminelle, dans et pour le district de Montréal, se tiendra au palais de Justice, en la ville de Montréal, le vendredi, deuxième jour de novembre prochain, à dix heures du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records, le sheriff, L.-J. Lemieux, Montréal, 12 octobre 1923, bureau du shérif.

155-16

AVIS AUX FABRICANTS DE VERRE ET AUTRES INTERESSES

Les détenteurs du brevet canadien No 210,250 accordé le 12 avril 1921 à Henry Cotton Daubenspeck, Blackheath, S. E. 3 Kent, Angleterre et Samuel E. E. Windsor, de Chicago, Ill. E. U. d'A. pour améliorations aux appareils à mouler le verre, sont prêts à accorder des permis pour l'usage de la dite invention brevetée ou à vendre une partie ou tous leurs intérêts dans le brevet.

Les demandes devront être adressées à OWEN N. EVANS Solliciteur de brevets, etc. 128 rue Bleury, Montréal. 171-2

MONNAIE DE SINGE

Sait-on d'où vient cette expression, fort courante?

Elle trouve son origine dans un dit de saint Louis, édit prescrivant que "tout marchand porteur de singe devrait payer quatre deniers à l'entrée de Paris, sous le Petit-Châtelet."

Et l'édit ajoutait :

"Si le singe appartenait à un jongleur, celui-ci, en le faisant danser ou jouer devant le péage, sera quitte du péage."

C'est ainsi que naquit l'expression : payer ce singe.

La Mère et son Bébé sont Soulagés de l'Eczéma

Mme Pater A. Palmer, de Salt Burn, Sask., écrit :

"L'Onguent du Dr Chase m'a complètement soulagée de l'eczéma et des hémorroides. J'ai aussi employé cet onguent pour mon bébé qui souffrait de l'eczéma. Seulement quelques applications furent nécessaires dans son cas. L'Onguent du Dr Chase m'a valu une centaine de dollars — car avant de l'employer j'ai dépensé plus que cela en traitements peu efficaces par les médecins. Nous avons aussi employé les autres remèdes du Dr Chase, la Nourriture pour les Nerfs m'ayant remise en santé après avoir souffert de grave maladie nerveuse lorsque j'étais jeune fille."

L'ONGUENT DU DR. CHASE 60c la boîte, chez tous les marchands, ou d'Edmondson, Pates & Co. Ltd., Toronto. 10

ABITIBI A ETE LE PLUS ACTIF

LA SEANCE A ETE AFFECTUEUSE... ONT ETE MINIMES... LE TEXTE A FLECHI D'UN POINT.

Abitibi a ete le titre le plus en vue pendant les dernieres minutes de transactions...

Abitibi a ete le titre le plus actif, avec un deplacement de plus de cinq cents parts...

Au groupe industriel, le Textile a flechi d'un point a 63...

Il y a peu de choses a dire du groupe des utilites publiques...

Le groupe bancaire, l'action Banque Union n'a pas bouge a 107.

Table with 2 columns: Ticker symbols and prices for various stocks.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Argonaut G-500 a 69, 500 A 69... Southern Can Pow-25 a 45...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Abitibi - 340 a 62... Canadian Cement - 10 a 85...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Abitibi - 340 a 62... Canadian Cement - 10 a 85...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Abitibi - 340 a 62... Canadian Cement - 10 a 85...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Abitibi - 340 a 62... Canadian Cement - 10 a 85...

VENTES DE L'APRES-MIDI

Abitibi - 340 a 62... Canadian Cement - 10 a 85...

RAFFERMISSEMENT A WALL STREET

WALL STREET NE SE PREOCCUPE PAS DES DEVELOPPEMENTS POLITIQUES EUROPEENS...

New-York, 22 - Les cours ont debute fermes, a la seance d'aujourd'hui...

Depuis l'ouverture, Wall Street etait l'effet des evenements survenus en Allemagne...

Le groupe des caoutchoutiers etait encore faible: United States Rubber, action commune...

Cependant, le marche a eu quelques points forts: Woolworth a grimpe de six points a 271...

Le pret a vue a debute a 4-1/2 pour cent, puis il a faibli a 4 pour cent...

Le marche des obligations etait incertain, mais les changements ont ete minimes.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: Ticker symbols, Max, Min, and Firm prices for NY stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for Montreal stocks.

BOURSE DE MONTREAL

Changes Etrangers

Wall Street, 22 - Sur le marche des changes, le franc francais et le franc belge se sont alourdis de 13 points chacun...

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Les Grains

Winnipeg, 22 - Les ports de mer rapportent une absence de demande pour exportation...

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

ASSEMBLEE DE LA CAN. GEN ELECTRIC

Toronto, 22 - Le president Albert E. Dymont, de la Canadian General Electric, a annonce cet apres-midi...

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Table with 3 columns: Ticker symbols, Offer, and Demand prices for mining stocks.

BOURSE DES MINES

Electric, a annonce cet apres-midi que les directeurs se reuniraient mercredi pour considerer une offre de la American General Electric...

Advertisement for Thos. V. BELL Limited, 115 OUEST RUE NOTRE-DAME, featuring services like EMBOSSAGE, RELIURE, and IMPRIMERIE.

Advertisement titled 'Comment remplierez-vous le produit de vos Bons de la Victoire'.

Les fonds publics (nationaux, municipaux, etc.) vous rapporteront de 5.10 a 5 1/2%.

Nous avons des obligations hypothecaires d'institution et de communautes religieuses au rendement de 5 1/2%.

Dans notre compartiment industriel et commercial vous trouverez une variete considerable d'obligations...

En achetant de nos obligations industrielles et commerciales, vous contribuez au progres economique de la province de Quebec...

La maison qui a donne une ame a la finance: Versailles Vidrinaire Bouteilles.

Advertisement for BONS DE LA VICTOIRE DOMINION DU CANADA, featuring a map of Canada and text about bonds.

Advertisement for National Trust Company Limited, with details on capital and assets.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

34 VENTES EFFECTUEES HIER AVEC UN TOTAL DE \$199,260 - 19 VENTES DE \$2,000 ET PLUS. LA PLUS GROSSE VENTE DANS NOTRE-DAME-DE-GRACES.

Trente-quatre ventes immobilières ont été enregistrées au cours de la journée d'hier. Ceci démontre que l'activité venait peu à peu dans l'immeuble, après une saison particulièrement intéressante.

La vente la plus importante a été effectuée dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce au prix de \$54,000.

Voici la liste des ventes par quartiers: Quartier Notre-Dame-de-Grâce. Rue Sherbrooke-ouest, Nos 5529 à 5565, Lot 176-188, 189, Bâtisses, Terrain, 45 x 118 pieds. — P. Emile Bourret vend à Dame Félix Darsencourt et al., \$54,000. — L. Joron, N.P., 1923.

Avenue Old Orchard, Lot 76a-33. Vacant, Terrain, 50 x 97-5-10 pieds. — J. Philip Hartman vend à Siméon Côté et N. Messier, \$2,750. — P. E. Roy, N.P., 1923.

Quartier St-Gabriel. — Chemin public, Lot 3771 à 3773, 3859, 3860, Bâtisses, Terrain, 60 x 120 pieds.

Quartier Villavoy. — Rue Christophe-Colomb, Nos 2576 à 2580, Lot 5-381, Bâtisses, Terrain, 25 x 125 pieds.

Quartier Maisonneuve. — Rue Jeanne d'Arc et Toussaint, Lot 17-740, 17-741, Bâtisses, Terrain, 49 x 72 à 80 pieds.

Quartier Ahuntic. — Rue Chateaubriand, No 2421 à 2425, Lot 489-90, 91, Bâtisses. — J. Emery Phaneuf vend à George Dubreuil, \$9,000.

Boulevard Gouin, Nos 7-5. Vacant, Terrain, 22,762 pieds. — Georges Côté vend à Dame Charles O. Beauchemin, \$1,900.

Grande Avenue, No 18, Lot 641-1-35, Bâtisses, Terrain, 22 x 52 pieds.

Cité de Verdun. — Avenue Verdun et rue Gordon, Lot 4644, 4546-14, Bâtisses, Terrain, 1 lot, 30 x 105 pieds.

Quartier Maisonneuve. — 5ème avenue, Nos 282 à 286, Lot 2-860, Bâtisses. — Alphonse Foisly vend à Emmanuel Bourgeois, \$7,400.

Quartier Rosemont. — 9ème avenue, Nos 99 à 407, Lot 172-962, Bâtisses. — C. Auguste Tapp vend à Roch Besner, \$7,700.

Quartier Hochelaga. — Rue Ontario, Nos 2280, 2282, Lot 23-135, Bâtisses, Terrain, 2,535 pieds.

Quartier St-Jean-Baptiste. — Rue Brébut, Nos 289 à 293, Lot 323-175, Bâtisses, Terrain, 25 x 80 pieds.

Avenue Henri-Julien, Nos 692, 694, Lot 15-936, Bâtisses, Terrain, 30 x 72 pds.

Quartier St-Edouard. — Rue St-Denis, Lot 1-2, N.O., 8-225, Vacant, Terrain, 25 x 130 pieds.

Quartier St-Paul. — Rue Emard, No 359, Lot 3615-69-70, Bâtisses, Terrain, 25 x 100 pieds.

Quartier Cartierville. — Chemin public, Lot 44-105, partie 44-108, partie 44107, Bâtisses, Terrain, 80 x 103, 2 pds environ.

Ville Lachine. — Chemin public, Lot, partie 765, Bâtisses. — Le Prototaire de Montréal vend à Dame Jos. Aldric Coursol, \$2,250.

LE MARCHE DES PRODUITS DE LA FERME

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour hier et les jours correspondants.

Table with 2 columns: Product Name and Price/Quantity. Items include Oeufs, beurres, fromages, etc.

ASSEMBLEE SPECIALE

Une assemblée spéciale des actionnaires de la Québec Power a lieu aujourd'hui, à Québec.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 22. — Le marché des sucres a été très tranquille aujourd'hui.

Le marché des sucres bruts futurs a débuté, d'un à deux points en baisse et a fléchi à 5.38.

Le raffiné futur est nominal. La réalisation, par suite de la tranquillité sur le marché de l'option immédiate.

Le sucre raffiné a été inactif et sans changement. La granulé type est maintenant coté entre 9.15 et 9.50.

Le raffiné futur est nominal. Le marché des cafés futurs variait, en fermeture, entre les prix de la veille et 3 points en hausse.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Le "Continental Limited" quitte Montréal (Gare Bonaventure) tous les jours à 10.00 p.m.

Le "Continental Limited" quitte Montréal (Gare Bonaventure) tous les jours à 10.00 p.m.

Le wagon-observatoire est bien pourvu de matières à lire—des magazines populaires et une belle collection de livres sont à la disposition des voyageurs.

Pour plus de détails, réserve de lits, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer national du Canada.

Pour l'observance du dimanche

Québec, 22. — Les curés de toutes les paroisses ont demandé hier aux fidèles de s'enrôler dans la Ligue de l'observance du dimanche.

Cette association a été récemment organisée à Québec. Elle compte des succursales à Montréal et à Trois-Rivières.

Le comité central est composé de l'hon. juge Fabre-Surveryer, de Montréal, de l'hon. juge Dorion, de Québec, et de M. Charles Bourgeois, de Trois-Rivières.

Cette semaine des listes de recrutement seront mises en circulation dans les paroisses de la province.

Les parties de la province. Les membres doivent promettre de ne pas travailler le dimanche pour un salaire, de ne pas faire travailler les autres le dimanche et de travailler à faire respecter les lois concernant l'observance du repos dominical.

Les résultats des élections en Autriche

Vienne, 22. — Les premiers résultats des élections de dimanche indiquent que les grands partis conservent leur force respective à l'Assemblée Nationale, mais que les pan-germanistes et les petits groupes sont éliminés.

On considère que cette élection est un vote de confiance pour l'administration Seipel et le plan de la Société des Nations pour le relèvement de l'Autriche.

Chute grave en bas d'une bicyclette

Sherbrooke, 22. — Emile Kloux, autouffis de Montréal, est à l'hôpital, souffrant d'une fracture de crâne à la suite d'un accident arrivé à Cookshire, hier.

Un téléphone qui nous arrive de Richmond la dernière minute nous apprend que la majorité de M. Desmarais est de 440 voix au lieu de 340 comme il avait été annoncé tout d'abord.

Un téléphone qui nous arrive de Richmond la dernière minute nous apprend que la majorité de M. Desmarais est de 440 voix au lieu de 340 comme il avait été annoncé tout d'abord.

Abbotsford menacé par un feu de forêt

Abbotsford, P.Q., 22. — Une quantité considérable de bois appartenant en majeure partie à la Bedford Tool Company, a déjà été détruite par un feu de forêt qui a séché sur la montagne dans les environs de St-Paul d'Abbotsford, vers 4 heures, hier après-midi.

Des centaines d'hommes combattent les flammes qui descendent lentement les flancs de la montagne, s'avancant dans la direction du village.

QUATRE VICTOIRES LIBERALES

(Suite de la 1ère page) Le meilleur intérêt de ses concitoyens et de son comité tiendra sa promesse et ira à Québec dans le but de défendre toujours les intérêts des siens.

M. Laperrière, fait l'éloge de son adversaire M. Niquet, qui l'électorat n'a pas favorisé. Il espère que M. Niquet continuera lui aussi à se dévouer pour le comité et qu'il acceptera le verdict rendu aujourd'hui par le peuple d'Yamaska.

M. Laperrière s'excusa de ne pouvoir parler très longuement. Il se dit assuré que les électeurs de son comité, après avoir entendu toutes les discussions politiques au cours de la campagne, sont convaincus de la sagesse absolue de la politique du gouvernement actuel.

MM. Aime Boucher, député aux Communes et le notaire Aly dirent aussi quelques mots. Tous deux félicitèrent vivement M. Laperrière pour la belle victoire qu'il vient de remporter et formulèrent le vœu que le comité d'Yamaska conserve longtemps pour le représenter à Québec, un homme aussi dévoué aux intérêts des siens et au bien de son comité.

Ces brèves allocutions furent suivies d'une nouvelle manifestation et la foule qui réclamait le député, se promena à travers les rues de la ville, se réjouissant de cette éclatante victoire remportée par le parti libéral dans le comté.

LE DETAIL DU VOTE

Table with 2 columns: Candidate Name and Vote Count. Includes Yamaska, Saint-Epiphane, Saint-David, etc.

Totaux 403 819. Majorité pour M. Laperrière 84 voix.

DANS RICHMOND

Richmond, 22. — Un grand nombre de citoyens de cette ville ont acclamé ce soir le nouveau député de Richmond, M. S. E. Desmarais, après que les dernières nouvelles eurent annoncé que celui-ci avait remporté la victoire par plus de 350 voix sur son adversaire, le notaire J. H. Côté, candidat oppositionaliste.

Tout le village de Richmond était en liesse, et partout, on se disait satisfait du résultat de la lutte très vive que se sont faite les deux candidats au cours de la campagne qui vient de se terminer. On s'attendait généralement à la défaite du notaire Côté, mais les partisans de ce dernier semblent quand même bien déçus.

Les citoyens de Richmond qui ont bien voulu lui accorder leur appui, il travaillera dans l'intérêt de tous, sans considération de parti, et il s'efforcera d'obtenir le plus possible pour son comté.

Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves est survenu hier après-midi à l'angle des rues St-Urbain et Prince-Arthur vers deux heures.

Un camion Ford se dirigeant vers l'ouest de la rue Prince-Arthur vint en collision avec un lourd camion qui, chargé de pierre descendait la rue St-Urbain.

Le chauffeur du camion aperçu la légère voiture à temps, mais comme la rue venait d'être arrosée, il lui serait inutile d'appliquer les freins et d'éviter par ce moyen le tamponnement.

Le conducteur du camion fut projeté vers l'ouest de la rue Prince-Arthur, c'est-à-dire dans le même sens que le camion. La collision eut cependant lieu, brisant le marche-pied gauche du camion, détruisant en même temps toutes les vitres qui étaient de ce côté.

Quant au lourd camion, qui pesait approximativement cinq tonnes et demie, une légère égratignure et un de ses phares brisés fut tout ce qu'on enregistra à son défilement.

Le conducteur du camion fut, à la suite, mis en état d'arrestation sous l'accusation d'avoir conduit une automobile sans permis de chauffeur.

UN PSEUDO-MEDECIN TENTE DE FRAUDER UN MARCHAND

Le truc est cependant découvert à temps. — Collision entre le sédan et camion. — Un verdict de mort accidentelle. — Une jeune fille est blessée, rue St-Denis. — Un auto volé, angle Sherbrooke et Beaudry.

Un nommé Lamoureux, 23 ans, a été arrêté hier après-midi vers trois heures sur la rue Marianne, sous l'accusation de tentative d'obtention de marchandises sous de fausses représentations.

Ce sont les constables Chabot et Labelle tous deux du poste No 13, qui opérèrent l'arrestation. Voici comment la chose s'est passée vers deux heures hier après-midi.

M. O. Belanger marchand de quincaillerie, au No 1335 est de la rue Lafontaine, recevait un téléphone, lui demandant de bien vouloir livrer immédiatement un matériel et des outils à l'angle des rues Fallum et Ontario.

La personne qui était à l'appareil avait donné le nom du docteur L. Rinfret, 1290 est rue Ontario, et disait qu'elle avait pour payer la marchandise livrée un chèque au montant de dix dollars.

M. Belanger déclara qu'il ferait la livraison immédiatement mais comme bien en pense, la première chose qu'il fit fut de téléphoner au docteur Rinfret, qui lui dit de rien connaître de tout cette affaire.

On commença alors avec la police et les constables nommés plus haut furent dépêchés sur les lieux. Quand la voiture de livraison arriva à l'angle des rues précitées, Lamoureux aperçut les constable et prit la fuite.

Il s'en suivit un course de quelques minutes, soit environ un demi mille, et le pseudo docteur fut appréhendé. On trouva sur lui en effet un chèque de la banque Hochelaga portant la signature du docteur Rinfret, ainsi que quelques autres chèques portant différentes signatures.

Une accusation de faux sera sans doute ajoutée à la première, lorsque l'inculpé paraîtra en cour ce matin.

COLLISION ENTRE CAMION ET SEDAN

Un accident qui aurait pu avoir les suites les plus graves est survenu hier après-midi à l'angle des rues St-Urbain et Prince-Arthur vers deux heures.

Un camion Ford se dirigeant vers l'ouest de la rue Prince-Arthur vint en collision avec un lourd camion qui, chargé de pierre descendait la rue St-Urbain.

Le chauffeur du camion aperçu la légère voiture à temps, mais comme la rue venait d'être arrosée, il lui serait inutile d'appliquer les freins et d'éviter par ce moyen le tamponnement.

Le conducteur du camion fut projeté vers l'ouest de la rue Prince-Arthur, c'est-à-dire dans le même sens que le camion. La collision eut cependant lieu, brisant le marche-pied gauche du camion, détruisant en même temps toutes les vitres qui étaient de ce côté.

Quant au lourd camion, qui pesait approximativement cinq tonnes et demie, une légère égratignure et un de ses phares brisés fut tout ce qu'on enregistra à son défilement.

Le conducteur du camion fut, à la suite, mis en état d'arrestation sous l'accusation d'avoir conduit une automobile sans permis de chauffeur.

LA CONFERENCE IMPERIALE N'A PRIS AUCUNE DECISION

Ni sur la défense impériale, ni sur la politique étrangère. — CONGRES CONSERVATEUR

Quatre semaines de délibérations. — Autres projets de préférence

(Cable de la Presse Associée) Londres, 22. — La conférence impériale de nouveau débat, et ce après-midi, la question de la défense impériale sous ses divers aspects, terre, air, mer.

Les ministres assisteront probablement jeudi à la conférence conservatrice qui se tiendra à Plymouth. Comme la séance de mercredi sera consacrée à la situation des Indes dans l'empire, il est probable que si la politique étrangère, et la défense impériale ne seront débattues de nouveau cette semaine.

La conférence en sera alors à sa cinquième séance sans avoir pris aucune décision formelle sur les deux questions les plus importantes qu'elle avait à trancher.

En fait l'unique question sur laquelle elle semble avoir fait des progrès réels est la préférence tarifaire. Et c'est le gouvernement britannique qui a fait la proposition.

Elles ont été présentées à la conférence économique mais le débat a été retardé afin de permettre aux représentants des Dominions d'étudier les propositions en détail.

Un bruit court que le gouvernement Baldwin a l'intention de présenter d'autres propositions de préférence. On suppose que le premier ministre veut consulter son parti à la conférence de Plymouth avant de le faire.

Quelle que soit la cause de ces retards, on se demande si la conférence va donner les résultats qu'on attendait d'elle. D'un autre côté, on fait remarquer que les discussions ont fait l'occasion de se manifester à tous les points de vue nécessaires avant de le choix d'une décision.

Les représentants indiens se préparent à défendre leur cause vigoureusement à la réunion de mercredi. Ils se baseront sur la résolution adoptée par la conférence des premiers ministres il y a deux ans, résolution qui affirme que les droits des Indiens à la qualité de citoyens doivent être reconnus.

Les Indiens rappelleront qu'ils ont droit au titre de citoyens dans les dominions et les colonies de la Couronne, et qu'ils ont le droit de voter dans les élections nationales, telles que la ségrégation ou l'impossibilité de posséder des biens.

CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES. PLACEZ VOS ASSURANCES-FEU DANS LA COMPAGNIE UN ON ASSURANCE SOCIETY (LIMITED, LONDRES, ANG.)

THE CITY TIRE SHOP. VICTOR GRENIER, Prop. Réparations de Pneus d'Automobiles Accessoires.

RECTIFICATION Piston, segment DE CYLINDRES pièces de rechange pour autos.

E. RIENDEAU BOUCHER. 2209 Notre-Dame Ouest, 200 de Courcelles.

BREVET D'INVENTION DREVEIS D'INVENTION. Dans tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

EXIGEZ LES FUSEES RENEUVELABLES. LES PREMIERES RONDELLES FUSIBLES. — Faites à Montréal — CARTOUCHES

CIE DE QUINCAILLERIE DURAND. Articles de Ménage. Ferronnerie pour construction. Coutellerie, outils.

IMPRIMERIE MERCANTILE. Editeur du "MONDE OUVRIER". Impressions de tous genres.

MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED. ESTAMPES EN CAOUTCHOUC, CUIVRE ET ACIER. Patrons et accessoires à marquer.

ISIDORE CRÉPEAU. Assureur contre l'incendie. Automobiles, Accidents, Glaces, Etc.

PRETEURS PRETS A NOUS PRETER LEURS NAVIRES. Télégramme de propriétaires de navires de Cleveland à M. Low.

REVOLUTION MONARCHISTE A ATHENES. La loi martiale a été proclamée et des journaux ont été confisqués.

UN ENGAGEMENT. On veut forcer le gouvernement révolutionnaire à abdiquer.

Ce que Chicago nous vole en énergie. Toronto, 22. — Le maire Maguire qui est arrivé aujourd'hui de la conférence des niveaux des lacs, a exprimé la conviction que le gouvernement fédéral devait comprendre la gravité de la situation créée par l'énorme détournement d'eau opéré par le canal de Chicago.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

PRETS SUR HYPOTHEQUE A. JETTE & CIE. 50, Notre-Dame Ouest—Chambre 22. Édifice Juchat.

WALKER & CAMPBELL. 93 rue Déry, Montréal. Tél. Plateau 816.

Collet Frères. Entrepreneurs-Généralistes. 243 St-HUBERT.

Le Héros P. PARADIS. Manufacturier de golfes en acier, "Défenseur", Coffres-forts, Portes de Voitures, etc.—Plaque en nickel.

DOMINION CARPET BEATING CO. seul bureau, No 262 Dorchester. On nettoie les tapis, repare les meubles, aussi les rembourrages. Service prompt et rapide.

EXIGEZ LES FUSEES RENEUVELABLES. LES PREMIERES RONDELLES FUSIBLES. — Faites à Montréal — CARTOUCHES

CIE DE QUINCAILLERIE DURAND. Articles de Ménage. Ferronnerie pour construction. Coutellerie, outils.

IMPRIMERIE MERCANTILE. Editeur du "MONDE OUVRIER". Impressions de tous genres.

MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED. ESTAMPES EN CAOUTCHOUC, CUIVRE ET ACIER. Patrons et accessoires à marquer.

ISIDORE CRÉPEAU. Assureur contre l'incendie. Automobiles, Accidents, Glaces, Etc.

PRETEURS PRETS A NOUS PRETER LEURS NAVIRES. Télégramme de propriétaires de navires de Cleveland à M. Low.

REVOLUTION MONARCHISTE A ATHENES. La loi martiale a été proclamée et des journaux ont été confisqués.

UN ENGAGEMENT. On veut forcer le gouvernement révolutionnaire à abdiquer.

Ce que Chicago nous vole en énergie. Toronto, 22. — Le maire Maguire qui est arrivé aujourd'hui de la conférence des niveaux des lacs, a exprimé la conviction que le gouvernement fédéral devait comprendre la gravité de la situation créée par l'énorme détournement d'eau opéré par le canal de Chicago.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

Appels rejetés par la Cour suprême. Ottawa, 22. — La Cour suprême a débouté avec frais la motion pour casser les appels de la Ca nada Cement et de la StLawrence Land Company, respectivement, sur Montréal-Est.

LE CANADA est imprimé et publié par LA CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. Lapointe est le Gérant-Général, au bureau, No 14, rue Saint-Jacques.

LA VICTOIRE LIBERALE SUSCITE UN GRAND INTERET A MONTREAL

Des milliers de citoyens, anxieux de connaître les résultats des élections partielles, apprennent avec satisfaction les quatre victoires libérales. — L'intérêt manifesté dans Montréal. — Nombreux visiteurs à nos bureaux. — Des centaines d'appels téléphoniques.

La nouvelle de l'élection des quatre candidats libéraux aux élections partielles a été créée, à Montréal hier soir, une animation et un intérêt difficile à décrire. La population de Montréal a paru s'intéresser aussi vivement que la population des comtés où étaient tenues les élections. Les appels téléphoniques de félicitation ont été nombreux. Les résultats des élections, et cet intérêt s'est manifesté pendant toute la soirée. Il a fallu répondre à des centaines de personnes et des bureaux du "Canada" n'ont pas désempalés de visiteurs anxieux de connaître les résultats. Plusieurs personnes libérales importantes nous ont aussi rendu visite et se sont déclarés satisfaits des résultats obtenus.

Si l'on peut baser une opinion sur le témoignage de centaines de citoyens qui nous ont visités, on peut dire que la victoire des quatre candidats libéraux: MM. David Lapierre, dans Yamaska; Carleton Oliver, dans Brôme; S.-E. Desmarais, dans Richmond; et Hector Authier, dans l'Abitibi, a été accueillie avec beaucoup de satisfaction par la population montrealaise.

COMMENT METTRE UN TERME A NOTRE DENUMENT ARTISTIQUE

Après une revue sans ménagements de nos péchés contre l'art, M. Louis Thomas, en une causerie à l'Alliance française, nous propose un programme d'action pour l'avancement des beaux-arts en cette province.

M. Louis Thomas, en commençant hier soir à l'Alliance française de parler sur les beaux-arts dans la province de Québec, s'est excusé de faire une causerie maladroite, ayant à déplorer notre dénuement artistique. Mais on lui a pardonné, tout le vaste auditoire qui l'a écouté et souvent applaudi, moins à cause qu'il nous a grondés sur la foi des notes, que parce qu'il a proposé un programme d'action, ce qui est à sa manière. S'il regrette qu'en luttant nous ayons eu d'autre souci que le culte de l'art, il nous prie d'être désolés de l'avant. Et restez fidèles à la tradition française, dont au surplus vous ne pourriez vous passer. Vos nuances s'accroîtront d'elles-mêmes, puisque rien ne peut vous empêcher d'être ce que vous êtes. Mais l'art français vous offre la seule inspiration qui vous convienne.

M. Louis Thomas, qui déteste et condamne l'esprit de dénigrement, s'attarde à le voir trop facilement s'épanouir chez nous. Certes, cela vous fait sembler à nous de France, mais chez vous la critique ne décourage jamais le dévouement qui se fait jour depuis quelques années et appuie, que l'action individuelle seconde l'action de vos gouvernements. A ce sujet M. Thomas a chaleureusement rendu hommage aux intelligents initiatives du secrétaire provincial, l'honorable M. Athanase David. En commençant M. Thomas a demandé pardon à ses auditeurs non seulement de parler mal de nous, mais d'avoir à parler longtemps. Le temps a été aussi peu dur que la critique, et, pour les mêmes raisons, c'est-à-dire confiance que nous avions que le conférencier nous voulait du bien.

Après avoir évoqué la gaffe de Barrès qui, à propos des "Peaux Rouges", s'est laissé berné, bien plus qu'il nous ait voulu dénigrer, M. Louis Thomas a annoncé que pour lui il allait emprunter à des Canadiens-français les paroles désobligeantes qu'il croyait devoir nous adresser en sa qualité de missionnaire au Canada. Il a ajouté qu'il traiterait successivement de la situation antérieure des beaux-arts en cette province, de ce qui a été entrepris ces temps derniers et de ce qui reste à faire.

M. Edouard Montpetit a d'abord été tiré à profit. Les laideurs que M. Montpetit trouve chez vous et que tout Français débauché ici remarque, ces laideurs n'existaient pas il y a cent ans. Témoin M. Emile Vaillancourt, dans son livre "Une maîtresse d'Art au Canada". Dou vient que l'heureuse tradition qu'il rappelle soit tout disparue? C'est que vous avez eu autre chose à faire, et qu'ayant à se battre vos hommes politiques ont dû mettre de côté des besoins moins urgents que la survivance de la race, de sa langue et de sa religion. Qu'on ne s'arrête pourtant pas au spectacle de ces beaux efforts d'un peuple. En Pologne, en Bohême, la lutte a été aussi ardente. Néanmoins l'art que Tchèque et Polonais ont pu cultiver en même temps leur a été un précieux concours. Puis il n'est pas nécessaire de soupier après une riche ascendance. L'art naît aussi bien de la terre. Ici tout est à pied d'œuvre, mais la bonne volonté encourage toutes les initiatives.

M. Thomas passe plus directement aux défauts de notre esthétique. Au sujet des maisons, il s'est appuyé sur le témoignage de l'honorable Athanase David lui-même pour blâmer trop nombreux escaliers extérieurs. M. Louis de Ligny, dans l'Action française, était aussi en thème. Il n'y avait qu'à pousser un cri d'horreur, dit M. Thomas, pour forcer la main aux municipalités. Une seconde erreur de notre architecture est l'emploi de matériaux trompe-l'œil. C'est un défaut de vouloir, comme en ce pays, des choses immédiatement voyantes. Les intérieurs ne sont pas mieux soignés que les façades. Combien avez-vous de regards d'objets d'art? Vous ne fai-

75 FAUSSES ALARMES ONT ETE SONNEES DANS 21 JOURS

Depuis le premier octobre jusqu'à hier après-midi, des alarmes ont été inutilement sonnées jusqu'à sept ou huit fois aux mêmes boîtes. — L'an dernier, Montréal a perdu \$22,250 en fausses alarmes. — Sévérité des règlements pour les coupables.

M. H. Lamontagne, du département des statistiques pour la brigade des Incendies, nous déclarait hier que depuis le premier octobre 75 fausses alarmes ont été sonnées dans divers endroits de la ville de Montréal. Durant le mois, il y a des boîtes d'alarmes qu'on a sonnées jusqu'à sept ou huit fois inutilement.

Dimanche dernier on a même sonné deux fois la même boîte. Les districts où les fausses alarmes se répètent le plus fréquemment sont Villeray, St-Jean, St-Edouard, Notre-Dame-de-Grâce. Ces fausses alarmes sont sonnées surtout durant la nuit. Durant la nuit du 21 au 22 octobre, le Poste 31 a été appelé cinq fois. Les pompiers sont sortis deux fois pour des feux et trois fois pour répondre à des fausses alarmes.

Comme on sait ces règlements municipaux sont sévères pour ceux qui sonnent inutilement l'alarme. Ils s'exposent à payer une amende de \$100 et, à défaut de paiement, à un emprisonnement de pas moins de six mois. Pour la deuxième offense, à une amende de \$200 et, à défaut de paiement, à un emprisonnement de pas moins de douze mois, et pour la troisième offense, à deux ans de prison, sans option d'amende, le tout avec dépens.

Afin de saisir plus facilement ceux qui transgressent les règlements, la municipalité accorde une récompense de \$50 à toute personne qui fournit une preuve suffisante pour amener la condamnation du coupable.

LA CHARGE DES AUTOCAMIONS NE POURRA EXCÉDER CINQ TONNES

Un règlement touchant la capacité des véhicules de commerce a été approuvé, hier, par le Conseil municipal de Montréal. — Maximum de 24,000 livres pour le poids combiné du véhicule et de la charge.

Le conseil municipal est enfin tombé d'accord sur un règlement touchant les véhicules de commerce. On y travaillait depuis au-delà d'un an. C'est d'hier seulement qu'un règlement a été approuvé.

Il prescrit aux auto-camions circulant dans la ville un poids combiné, véhicule et charge, de 24,000 livres au maximum, la charge néanmoins ne devant jamais excéder 5 tonnes ou 10,000 livres.

L'adoption du règlement n'est pas allée sans un débat assez confus. MM. les échevins Sansregret et Bédard ont d'abord proposé que le poids combiné du véhicule et de la charge n'ait pas plus de 24,000 et qu'aucun auto-camion n'ait un poids "de plus en 750 livres par pouce de largeur du bandage de chacune de ses roues, prise séparément". Le maximum alloué par la loi provinciale est également de 24,000 livres, a dit M. l'échevin Bédard, et il y a un avantage à n'avoir qu'une mesure à Montréal et dans le reste de la province, a-t-il ajouté.

Mais M. l'échevin Vaillancourt, arguant du fait que les propriétaires payent désormais leurs pavages, ont droit à un très grand protection, a proposé d'autoriser un maximum de 20,000 livres, comme amplement suffisant. M. Bédard lui a objecté le poids souvent élevé du véhicule lui-même. S'il pesait 13,000 livres, la charge n'aurait donc droit qu'à 7,000 livres.

M. l'échevin Brodeur est intervenu pour exposer que la véritable protection résulte surtout d'une réglementation de la largeur des bandages. Plus en effet un pneumatique est large, plus le pavage est protégé.

Les camions de ville observent-ils le règlement? a demandé M. l'échevin Riel. La ville s'y soumettra également, a répondu M. Brodeur.

Le conseil de Verdun demande plusieurs amendements à sa charte. Préparés par Me Francis Fautoux, avocat de la ville, ces amendements seront soumis à la prochaine session de la législature. L'un demande à la législature l'autorisation de passer un règlement exigeant que tout véhicule qui circule le soir dans Verdun, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, porte deux lumières, l'une blanche et l'autre rouge.

LE CINQUANTENAIRE DU CLUB CANADIEN

Nous apprenons que le conseil d'administration de notre plus ancien club social de Montréal a décidé de célébrer dans ses salons, vers le 1er du mois de décembre prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, un comité spécial sera chargé de l'organisation d'un programme très intéressant pour donner aux membres du club et à leurs amis quelques belles et bonnes distractions.

De hautes notabilités honoreront de leur présence cette fête offerte par le vieux club de la rue LaGauchetière et les nombreux membres se réjouissent de l'avance du succès qui doit couronner cinquante années de bonne entente de la fraternité.

PROCHAIN BANQUET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le banquet de la Chambre de Commerce du district de Montréal aura lieu jeudi le 25 octobre à 7.30 hrs, p.m., à l'hôtel Windsor. Comme on sait, ce banquet a pour but d'activer le recrutement et d'en venir à une entente sur la construction projetée d'un immeuble. Plusieurs personnalités du monde politique et commercial adresseront la parole. La Chambre de Commerce compte réunir environ 250 convives.

ON ENQUETERA SUR CET INCENDIE

L'enquête sur l'incendie qui s'est déclaré à l'édifice de la Federated Press dans la nuit du 21 octobre, aura lieu demain à 2.30 heures, sous la présidence du commissaire Rodolphe Latulippe. Le sergent-déTECTIVE Constantin est à terminer les recherches dans cette affaire. Comme on sait, les dommages occasionnés par cet incendie sont considérables.

ELECTIONS AU COMITE DES ETUDES MEDICALES

Le Comité des études médicales des étudiants en médecine de l'Université de Montréal a procédé à sa réorganisation pour l'année universitaire 1923-24.

A sa première réunion, vendredi soir, à la Maison des Etudiants, on fit l'élection d'un nouveau conseil.

Le résultat a été le suivant: Président, M. Albert Jutras, E.E.M.; secrétaire, M. René Rolland, E.E.M.; tous deux élèves de 4e année.

Le comité des études médicales doit se mettre immédiatement à l'oeuvre et la prochaine séance régulière, avec conférences au programme, aura lieu vendredi soir prochain à la Maison des Etudiants. On sait que ces séances hebdomadaires consistent en conférences ou analyses de cas cliniques, données par des étudiants en médecine.

Ces séances où tous peuvent discuter librement sont présidées successivement par des professeurs de la Faculté, qui par leur science et leur expérience rendent les réunions éminemment utiles aux étudiants en médecine.

Révolte à Athènes

(Cable de la Presse Associée) Athènes, 22. — Une révolte militaire a éclaté sous la direction du général royaliste Metaxas. Le nombre des révoltés est environ de 2,000. Ils sont munis de six canons.

LE CULTIVATEUR DOIT COMPRENDRE SON ROLE POUR REUSSIR

M. Wilfrid Cédillot, ancien député de Laprairie à la Législature, a donné, dimanche dernier, une intéressante causerie sur la situation agricole présente devant les cultivateurs de la paroisse Ste-Scholastique.

"Les dépenses inutiles, le manque d'assiduité au travail et le manque de confiance en eux-mêmes sont les principales causes des insuccès que subissent la plupart des cultivateurs non satisfaits de leur sort, et je crois qu'il serait facile de remédier à ce mal en convainquant ces travailleurs de la ferme que leur place est bien sur leur terre et qu'ils peuvent en outre y trouver le bonheur et la prospérité".

C'est ainsi que M. Wilfrid Cédillot, ancien député de Laprairie à la Législature s'adressait, dimanche dernier, aux quelques centaines de cultivateurs de la paroisse de Ste-Scholastique, au cours d'une conférence qu'il donnait sur la situation agricole, et les moyens à employer pour remédier à la crise qui sévit encore dans certains centres.

M. Cédillot parcourt nos campagnes depuis quelques semaines et ses causeries faites devant des auditoires nombreux portent d'heureux fruits. Il s'efforce de convaincre ses auditeurs de la possibilité qu'il y a pour eux de rester sur leurs terres et d'y trouver la prospérité, en mettant en pratique les sages conseils qu'il leur donne. C'est là une oeuvre très utile et dont nous devons certifier M. Cédillot. L'ancien député de Laprairie est d'ailleurs un cultivateur d'expérience qui possède encore des fermes et les suggestions qu'il peut faire à ses compatriotes leur sont, sans contredit, d'une très grande utilité.

A Ste-Scholastique, dimanche dernier, M. Cédillot a discuté longuement la situation présente des cultivateurs dans cette province. Il a dit que plusieurs se plaignent du fait qu'ils ne peuvent vendre leurs produits à des prix mêmes raisonnables et qu'ils achètent à des prix trop élevés ce dont ils ont besoin, mais il ajoute à son tour que les diverses classes de la société ont à souffrir du même désavantage. En effet, n'est-il pas vrai que sur tous les marchés aujourd'hui, les produits étrangers se vendent à des prix exorbitants. Les cultivateurs ne sont pas seuls à souffrir de cette crise, et cependant c'est encore dans nos campagnes que nous trouvons ceux qui peuvent le mieux supporter ces ennuis.

M. Cédillot se dit convaincu que le cultivateur, conscient de son devoir et armé de tout le courage qu'il faut pour accomplir sa tâche, ne peut que faire progresser sa ferme et voir la prospérité lui sourire. Il ajoute toutefois que dans plusieurs centres agricoles, les cultivateurs, habitués durant la guerre, à recevoir des sommes considérables en échange de leurs produits continuent à faire une foule de dépenses qu'ils devraient plutôt réduire maintenant, sinon les supprimer complètement. Les dépenses inutiles et souvent folles ont ruiné plusieurs travailleurs de la ferme qui se sont vu enlever tout ce qu'ils possédaient pour n'avoir pas su prévoir que des temps plus difficiles pleurent aujourd'hui leur faiblesse, et regrettent leur imprévoyance, mais il est encore temps pour eux de se ressaisir, et de se mettre à l'oeuvre. Dans tous les coins de la province, le sol peut produire suffisamment pour que les récoltes soient bonnes, et grâce aux avantages fournis aux cultivateurs par les sociétés coopératives et autres, ceux-ci trouveront malgré tout, une foule d'oc-

LE CHOEUR DE LA CHAPELLE SIXTINE DU VATICAN

Les billets pour le concert sacré du 2 novembre à l'église Notre-Dame sont en vente maintenant au magasin Archambault, seulement.

171-6-D.

A VENDRE

Un planeur pour cliché de la manufacture R. Hoe & Co., No 407. Grandeur 4' 6" x 3'. Course de 6' 6" x 3'. Couteau de 18" de long. S'adresser à: 73 St-Jacques, Montréal 166-D-m-j-s.

VERDUN VEUT FAIRE AMENDER SA CHARTE PAR LA LEGISLATURE

Elle demande le renouvellement de son pouvoir d'emprunt pour cinq autres années jusqu'à concurrence de \$200,000. — Pour réglementer le trafic, le soir. — Des pensions aux employés municipaux.

Le conseil de Verdun demande plusieurs amendements à sa charte. Préparés par Me Francis Fautoux, avocat de la ville, ces amendements seront soumis à la prochaine session de la législature. L'un demande à la législature l'autorisation de passer un règlement exigeant que tout véhicule qui circule le soir dans Verdun, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, porte deux lumières, l'une blanche et l'autre rouge.

Verdun demande encore le pouvoir de prohiber, quand elle le jugera à propos les cirques, les théâtres et les expositions publiques dans les limites de son territoire.

Afin de continuer comme par le passé à faire les travaux nécessaires, qui lui sont demandés par les contribuables par pétition, le Conseil de Verdun demande à la législature de Québec l'autorisation de renouveler son pouvoir d'emprunt. Comme on sait, Verdun possède déjà le pouvoir d'emprunter jusqu'à concurrence de \$200,000. Cette somme étant à peu près épuisée, elle demande l'autorisation de continuer à faire pour cinq autres années, les emprunts nécessaires jusqu'à concurrence de la même somme, pour faire face à ses besoins.

Chas. C. de Lorimier
TEL. BELL EST 1584
Pianos, Naturelles et Artificielles
201 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Vis-à-vis Théâtre St-Denis)
Spécialités: Tributs florissantes.

DECES
LACHOIX. — En cette ville le 20 octobre courant, à l'âge de 35 ans et 2 mois est décédée dans l'Aimé Lachoux, née Eva Blanchard. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure No 2284 rue St-Denis à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Edouard et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 172-1-D.

Les plus Brillants Joyaux d'une Garde-Robe Moderne, ce sont les Fourrures Desjardins



L'étincelante beauté et le riche éclat des créations ORIGINALES de la maison Desjardins attirent et captivent l'attention de tous ceux qui savent admirer l'élégance dans le vêtement.

Ces incomparables modèles sont composés des plus riches parmi les fourrures à la mode; garnis avec un goût exquis, doublés de tissus d'excellente qualité, ils sont l'oeuvre de véritables artistes. Chacun d'eux vous fera grand honneur et vous pouvez compter qu'il sera certainement SANS PARREIL, car, quel que soit le prix que vous aurez payé, ce sera un "MODELE UNIQUE" du célèbre magasin Desjardins.

CHAS DESJARDINS & Co.
130, Rue St-Denis